HÔTELLERIE News

L'ACTUALITÉ DE L'INDUSTRIE HÔTELIÈRE ET TOURISTIQUE

N°37 / Avril - Mai 2017

MOHAMED SAJID
NOUVEAU MINISTRE DU TOURISME

Lamia BOUTALEB
Secrétaire d'État au Tourisme

Une valeur ajoutée pour le secteur

Abdellatif KABBAJ
Président Kenzi Hôtels Group

Performances appréciables durant l'année 2016

Observatoire du Tourisme

Hausse des arrivées à fin février 2017

Lahcen ZELMAT
Président de la FNIH

Réunion du Conseil d'Administration (Mars 2017)

FNIH

Publication de la Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière

GIAC Hôtellerie & Tourisme

Formez... Motivez... Fidélisez... Valorisez votre personnel

le GIAC Hôtellerie & Tourisme

vous accompagne dans vos projets de développement

Vous êtes un établissement hôtelier, une agence de voyages, un restaurant, un centre de loisirs, un loueur de voitures ou un transporteur touristique, le GIAC finance :

VOS ETUDES STRATEGIQUES ET D'INGENIERIE DE FORMATION A HAUTEUR DE 80%

Pour tout complément d'information ou dépôt de demandes de financement :

Contactez le GIAC Hôtellerie & Tourisme

Avenue Nador, C/o I.S.H.R. Polo - Casablanca 20550

Tél.: 05 22 85 40 56 - Fax : 05 22 80 03 15

E-mail : giacotel1@menara.ma

www.giacoteltour.ma

الجامعة الوطنية للصناعة الفندقية
FEDERATION NATIONALE DE L'INDUSTRIE HOTELIERE

FNIH

Président: Lahcen ZELMAT
Président délégué: Salah Eddine NACIRI
Sécretaire Général: Mohammed BAAYOU
Directeur de la Publication: Abdelaziz SAMIM
Assistante: Samira ALLABI

320, boulevard Zerktouni - 20040 - Casablanca
Tél.: +212 (0) 5 22 26 73 13 / 14
Fax: +212 (0) 5 22 26 72 73
E-mail: fnih@menara.ma
hotellerienews@menara.ma
Site web: www.fnih.ma

Directeur de la Publication délégué:
Najib SENHADJI
Rédaction: A. BILALI - Abou NAJIB - Ahmed SAMI
Sécrétariat de Rédaction: Anissa MEKOUAR
Directeur commercial:
El Hassane Yassine CHARIFI
Direction Artistique: Rabiaa AIT EL MRABTI
Infographistes: Charifa OUAHABI -
Asmaa BOULAHSEN - Sara EL ATTAB
Assistante: Mériem SENHADJI
Directrice communication:
Bouchra BAGHZALI
Publicité: Mouna ZOUBDANE

Société éditrice: PRECOM S.a.r.l
au capital de: 1.000.000 Dirhams
332, Bd. Brahim Roudani, 20100 Casablanca.
R.C: n° 106 471 Casablanca
N° Patente: 357 70 191 - **IF:** 162.0901.
Tél.: +212 (0) 5 22 23 66 50 / 81
Fax: +212 (0) 5 22 23 67 40
Email: precom@menara.ma
Site web: www.precom.ma
Directeur Général: Najib SENHADJI

Impression: Argana Print
Crédit photos: Houcine AAJINE
O.N.M.T / F.N.I.H
Dossier de presse: 47/08
Dépôt légal: PE 0095/2008

Régie Publicitaire Europe
Precom France chez : **Regisseurs Associés**
- Bd. Albert 1er. BP. 145 06603 ANTIBES 39
FRANCE
Tél. : +33 (0)6 86 86 11 00
www.regisseurs.info - contact@regisseurs.info

SOMMAIRE

Avril-Mai 2017

EDITO 5

- Pour la régionalisation de la promotion 5

ACTUALITÉS FNIH 6

- Réunion du Conseil d'Administration du 27 Mars 2017 6
- Le Roi lance les travaux d'un centre de formation à Casablanca 7
- ARIH-Tanger-Assilah : Mohamed El Bahja élu président 11
- ARIH-Rabat : Une assemblée sereine 12
- ARIH-Oriental : Youssef Zaki reconduit à la présidence 12

ACTUALITÉS TOURISME 15

- Mohamed Sajid, nouveau Ministre du Tourisme 15
- Première rencontre entre le Ministère et la CNT 16
- Gouvernement : Une batterie de mesures pour le Tourisme 19
- 2ème Édition de la journée marocaine du tourisme durable 25
- Hausse des arrivées à fin février 2017 27
- ONMT : Salons et foires du tourisme, la nouvelle approche 28
- 2ème Édition de la caravane - forum de la formation 31
- La Cour des Comptes épingle la SMIT 32

ACTUALITÉS HÔTELLERIE 40

- Entretien avec Abdellatif KABBAJ, président du groupe Kenzi Hôtels 40
- Casablanca : Implantation du Hilton Garden Inn 41
- Casablanca : Ouverture du grand Mogador 42
- Marrakech : Et de trois pour la chaîne espagnole Iberostar Hôtels & Resorts 46
- Rabat : Un nouvel établissement Ibis 47
- Tanger : Ouverture du Hilton City Center 48
- France : Les loueurs occasionnels dans le collimateur 49

ACTUALITÉS TRANSPORT 50

- Royal air Maroc 4 nouvelles liaisons depuis Casablanca 50
- Ryanair lance 13 nouvelles lignes aériennes au Maroc 50
- Emirates : Le A380 sur sa ligne Dubai-Casablanca 51
- Aéroport Marrakech-Menara : Un nouveau visage 52
- Paris - Dakhla : Une nouvelle desserte 52

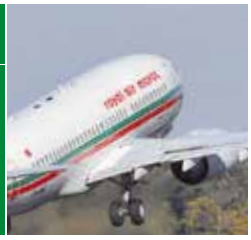

ACTUALITÉS DOSSIER 54

- Entretiens avec :
  - Oussama ALAMI, Directeur du Palais Ommeyad Suites & Spa - Fès 54
  - Othmane CHÉRIF ALAMI président de l'ARAVCS 55
  - Amal KARIOUN président de la F.N.A.V.M 56
  - Abdelali CHAOUI, président Directeur Général Hôtel Eden Andalou 57
- Le numérique, nouvelle niche des voyagistes 58

Palm Plaza Marrakech
HOTEL & SPA

+212524388700

UN CADRE LUXUEUX POUR VOUS FAIRE PLAISIR

Sérinité, Modernité, Confort, & Bien-être

Face aux somptueux jardins de l'Agdal et aux cimes enneigés du Haut Atlas, situé dans le quartier calme et touristique de Marrakech, le Palm Plaza Marrakech Hotel & Spa 5* vous accueille dans un écrin de verdure et d'architecture alliant subtilement style arabo-mauresque et art déco moderne.
Des jardins verdoyants à l'andalouse, une magnifique piscine et une vue imprenable sur l'Atlas vous procureront l'illusion d'être dans une oasis en plein cœur de Marrakech.

/PalmPlazaHotelSpa
/hotelpalmplaza
/hotelpalmplaza

AVENUE 7ÈME ART, AGDAL. MARRAKECH
Infos : 0524388700 | Résa : reservation@hotelpalmplaza.com
www.hotelpalmplaza.com

Pour la régionalisation de la promotion

Le tourisme est l'un des piliers de l'économie marocaine, contribuant à hauteur de 8,5% du PIB national et assurant plus de 2,5 millions d'emplois directs et indirects.

En dépit d'une période morose, due essentiellement à la dégradation de la situation politique et économique dans le monde, à l'instabilité et aux troubles dans certains pays de la région, le tourisme national tente, tant bien que mal, de résister à une crise bien évidente qui entrave la relance de la destination.

Sur le plan national, la difficulté de former un gouvernement durant 6 mois, a plongé le pays dans un immobilisme latent et le tourisme en a ressenti quelques effets. Mais, malgré cette conjoncture difficile, l'année 2016 a connu une petite embellie avec une légère croissance des arrivées et des nuitées et le chiffre fatidique des 10 millions a été dépassé puisqu'il a atteint 10,33 millions d' arrivées contre 10,17 millions en 2015. C'est l'un des facteurs qui encouragent les responsables du secteur à avancer que l'année 2017 sera celle de la reprise et même d'une croissance exceptionnelle après le deuxième semestre 2016 qui a connu un vrai rebond.

Aujourd'hui, le souci majeur des professionnels est d'adopter des stratégies ambitieuses, notamment au niveau de la régionalisation de la promotion touristique. En effet, la régionalisation avancée, initiée par notre pays, devrait se faire dorénavant en parfaite harmonisation avec l'ONMT, qui se chargera de promouvoir l'image institutionnelle de la destination Maroc tout en laissant, par contre, l'initiative à chaque région de gérer sa propre promotion et commercialisation.

Pour le volet financier d'une telle approche, la meilleure solution résiderait dans une participation de l'ONMT qui devra transférer une partie du budget aux régions qui compteront également sur le soutien des Conseils Régionaux sans oublier l'implication des professionnels dans le cadre d'un fonds régional dédié à la promotion.

Le Conseil Régional doit établir un contrat – programme validé par l'ensemble des acteurs du secteur concernant la promotion, la commercialisation et le marketing touristique. La présence de tous les opérateurs touristiques, dans les salons et les foires avec un stand dédié à la région doit figurer en bonne place dans ces contrats.

Cette régionalisation pour la promotion du tourisme local a été lancée depuis plusieurs années déjà dans de nombreux pays à vocation touristique comme l'Espagne, la France, et la Turquie. Alors pourquoi pas au Maroc ?

La Rédaction

Retrouvez **Hôtellerie News** sur : www.fnih.ma

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'INDUSTRIE HÔTELLIÈRE

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 2017

Le conseil d'administration de la FNIH a tenu une réunion le 27 mars écoulé sous la présidence de Monsieur Lahcen Zelmat. Cette réunion a été consacrée à la situation que traverse le secteur, de même que des points concernant le volet fiscal et parafiscal et la nouvelle régionalisation ont été débattus. Les membres de la FNIH se sont félicités des perspectives d'avenir du tourisme national à la lumière du climat d'optimisme pour l'année 2017.

En effet, la plupart des destinations touristiques, affichent des croissances à deux chiffres depuis le début de la saison. La FNIH a également mis l'accent sur la nécessité de participer activement à la promotion de l'activité touristique pour attirer le plus de visiteurs possibles. Le 2ème point de cette réunion a été consacré au volet fiscal et au problème épineux de la réintégration des pourboires à l'assiette de l'IR qui ne repose aujourd'hui sur aucun critère valable du fait que les clients qui optent pour des packages ont moins tendance à laisser des pourboires. Pour plus de clarification et de transparence, la FNIH a envoyé une lettre au D.G.I

Autre problème non moins crucial et qui a retenu l'attention des membres du conseil d'administration concerne les droits d'auteurs et les barèmes que réclament le Bureau Marocain des Droits d'Auteurs et ses antennes régionales de ce bureau notamment à Marrakech.

Le conseil s'est également penché sur la validation du projet des critères de classement des établissements d'hébergement, un sujet largement débattu. Rappelons que depuis la promulgation de la loi en 2015, les professionnels sont toujours dans l'attente des textes d'application. La régionalisation a été aussi au cœur des discussions du conseil d'administration. En effet, la FNIH tient à ce que toutes les associations régionales se conforment au nouveau découpage territorial pour ne former qu'une seule structure par région. L'exemple de la Région Marrakech Safi en est le parfait exemple de réussite. Le président du conseil exhorte donc les membres des diverses associations de se rapprocher de la FNIH pour mieux appréhender les statuts types conçus à cet effet et adoptés par l'ARIH de Marrakech-Safi.

Cremai 2017

Succès de la gourmandise

Cremai 2017 qui s'est déroulé au Palais de la Foire de Casablanca du 21 au 24 Mars a pris fin en apothéose avec une série de concours et un évènement phare à savoir l'organisation de la coupe d'Afrique de boulangerie, qui a connu la participation de huit pays, Maroc, Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Algérie, Egypte et Tunisie. Ce tournoi a vu le sacre de la Tunisie qui a pris la première place du podium suivie du Maroc et du Burkina Faso. Les primés sont qualifiés à la Coupe du Monde de Pâtisserie.

Les écoles hôtelières ont pour leur part concouru pour le trophée Gabriel Paillasson, meilleur ouvrier de France glacier et pâtissier, organisateur de la coupe du monde de pâtisserie. A noter que plusieurs professionnels du secteur ont pris part à ce salon.

CONFEDERATION NATIONALE DU TOURISME

BUREAU EXECUTIF : DES PRIORITÉS À SOUMETTRE AU MINISTÈRE

Le bureau exécutif de la Confédération Nationale du Tourisme s'est réuni le 27 Mars 2017.

Les participants se sont félicités du redressement, même léger, de l'activité touristique à fin 2016 et début 2017, avec 10.331.731 d'arrivées et 18.424.251 nuitées. Soit une croissance de 1,5% des arrivées et de 4,5% des nuitées par rapport à 2015 et des recettes de 63,25 milliards de Dhs, soit une progression de +3,4%.

Par contre le taux d'occupation (40% en 2016) et la durée moyenne de séjour demeurent peu satisfaisants.

Les premiers indices laissent présager une progression de nombres d'arrivées de 15% TES et 4,5 MRE pour Février 2017 par rapport à février 2016.

A la lumière de ces résultats, le bureau a tiré certains enseignements, à savoir établir une bonne communication et organiser des événements au Maroc qui puissent se répercuter positivement sur le performance de la destination. Le bureau a convenu qu'outre cette bonne communication, la mobilisation des moyens financiers suffisants et l'assainissement du produit dans toutes ses composantes sont nécessaires pour l'amélioration de ces indicateurs (arrivées, nuitées, DMS, TO, etc….).

Les attentes spécifiques de chaque région en matière de données et de statistiques doivent être prises en compte.

Enfin, dans le cadre de la concertation public-privé, les membres du bureau insistent sur la nécessité de consolider, voire institutionnaliser la concertation et le partenariat entre les opérateurs représentés par leur Confédération et les instances publiques, notamment le Ministère et l'ONMT. De même qu'il faut s'inscrire dans une démarche anticipative en actualisant et en approfondissant l'étude des priorités à soumettre au Département de tutelle dès la nomination du nouveau gouvernement.

Sa Majesté le Roi lance les travaux d'un centre de formation à Casablanca

Sa Majesté le Roi a procédé à la pose, ce mardi 21 mars à Casablanca, au quartier El Hank (préfecture d'arrondissements) de la première pierre d'un centre de formation dans les métiers de l'hôtellerie et du tourisme pour un investissement global de 30 millions de DH, imprégnant une forte impulsion aux projets et programmes de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité dans la région.

Ce projet, qui vient conforter l'élan de solidarité que suscite la 19ème Campagne Nationale de Solidarité (15 - 25 mars), illustre l'intérêt particulier que le souverain accorde aux jeunes, véritable richesse de la Nation compte tenu du rôle qu'ils sont appelés à jouer en tant que partie prenante dans le processus d'évolution sociale du Maroc.

Une telle initiative traduit également la ferme volonté du souverain d'associer cette frange de la société aux différentes réformes initiées au niveau du royaume, et d'en favoriser l'accès à différents mécanismes et moyens d'intégration sociale et d'insertion professionnelle, notamment à travers des formations qualifiantes dans des créneaux porteurs d'emplois...

LETTRE ADRESSÉE PAR LA FNIH À MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPOTS

En publiant sa note de service, le 13 mars 2017, relative à l'exonération des indemnités prévues par les dispositions de l'article 57-1° du CGI, la Direction Générale des Impôts poursuit son programme d'ouverture et d'écoute des professionnels, entamant ainsi un processus de refonte du CGI ayant pour but de mettre fin aux multiples divergences dans l'interprétation des dispositions fiscales que les entreprises n'ont cessé de dénoncer depuis plusieurs années.

Les établissements d'hébergement continuent de manifester leur désaccord et réclamer justice pour le différend qui les oppose à la DGI, à savoir l'IR sur les pourboires.
En effet, à chaque contrôle fiscal les inspecteurs de la DGI réclament le règlement d'un IR sur des pourboires non perçus et calculés sur la base des estimations, une décision totalement ubuesque.
Dans le cadre de la politique de clarification entamé par la DGI pour garantir des relations transparentes avec les professionnels de l'hôtellerie, la FNIH a adressé un message clair à l'administration des impôts afin d'exonérer le secteur de l'hébergement de l'IR sur les pourboires, à l'instar de l'action menée dans ce sens par la CNSS en 2008.

Voici, par ailleurs, le texte intégral de la lettre de la FNIH :

A Monsieur le Directeur Général,

Tout d'abord, nous tenons à vous féliciter pour les efforts que vous ne cessez de déployer afin de rapprocher au mieux la Direction Générale des Impôts de ses Clients.

Nous applaudissons tout particulièrement votre note de service qui a clarifié, d'une manière transparente, les dispositions de l'article 57 du CGI relatives aux exonérations des indemnités s'alignant ainsi aux règles appliquées par la CNSS.
Néanmoins, aucune suite n'a été réservée à notre doléance relative à l'IR appliqué aux pourboires.
En effet, nous n'avons cessé, depuis plus d'une vingtaine d'années, de faire des réclamations sur ce point à vos prédécesseurs, mais en vain, et espérons qu'il soit traité et réglé dans le cadre de la loi de finances 2018.

Il s'agit d'une réclamation récurrente des membres de notre Fédération, qui malgré la régularité de leur situation quant au paiement de l'IR sur les salaires, continuent de recevoir des notifications pour régler l'IR sur les pourboires.

Nous nous permettons de vous rappeler que dans notre secteur les tarifs des prestations sont arrêtés taxes et services compris et qu'aucun service supplémentaire n'est facturé aux clients sous forme de pourboires, du fait que l'ensemble du personnel est rémunéré sur la base d'un salaire mensuel contractuel.

En conséquence, les établissements d'hébergement n'effectuent pas et ne centralisent pas, à l'instar d'autres activités, des perceptions supplémentaires au titre des pourboires pour les répartir à leur personnel.
Il est également admis que la clientèle des établissements d'hébergement règle généralement son séjour par Voucher pour ce qui est des groupes de touristes et par carte bancaire, à la fin du séjour, pour les clients individuels.

Par conséquent, l'application de l'IR aux rémunérations mensuelles et aux pourboires est injuste et pénalise tant les salariés que les établissements d'hébergement.

Monsieur le Directeur Général,

En vous réitérant nos félicitations pour l'esprit de concertation et de transparence instauré par votre Administration, qui se traduit par la révision du Code Général des Impôts «CGI» la mise à niveau de la circulaire n° 717, ainsi que l'éclaircissement de toutes les zones d'ombre sources de problèmes et de divergences d'interprétation avec les contribuables, nous espérons que notre doléance relative aux pourboires puisse prendre de votre part une attention particulière pour qu'elle soit réglée d'une manière définitive.

Comptant sur votre compréhension et en vous remerciant par avance, nous vous prions de croire, **Monsieur le Directeur Général,** en l'expression de notre considération distinguée.

Le Président
M. Lahcen ZELMAT

Le Secrétaire Général
Mohammed BAAYOU

LH PRESTIGE
Luxury
LOCATION DE VOITURES DE LUXE
ELEGANCE-CONFORT-PASSION
LH PRESTIGE
11, Lotissement Ahlen quartier
Sidi Maârouf – Casablanca
Tél. : (+212) 522 865 558
Fax : (+212) 522 865 644
E-mail : lhprestige2017@gmail.com

★★★★★
KENZI TOWER HOTEL
Casablanca

★★★★★
KENZI MENARA PALACE
Marrakech

★★★★★
KENZI CLUB AGDAL MEDINA
Marrakech

★★★★
KENZI SIDI MAAROUF
Casablanca

★★★★
KENZI SOLAZUR
Tanger

★★★★
KENZI EUROPA
Agadir

★★★★
KENZI AZGHOR
Ouarzazate

★★★★
KENZI RISSANI
Errachidia

★★★★
KENZI BASMA
Casablanca

★★★★
KENZI FARAH
Marrakech

Siège Kenzi Hotel Group
Zone de l'Agdal, Av. Mohamed VI, 40 000 Marrakech, Maroc
Tél : + 212 (0) 5 24 33 99 00 - info@kenzi-hotels.com - **www.kenzi-hotels.com**

HK Kenzi Hotels Group®

ARIH-MARRAKECH-SAFI

SALAH EDDINE NACIRI RECONDUIT À L'UNANIMITÉ COMME PRÉSIDENT

L'Association de l'Industrie Hôtelière de Marrakech-Safi (AIHMS) a tenu son assemblée générale au terme de laquelle Salah Eddine Naciri a été reconduit, à la présidence pour un nouveau mandat de 3 ans. Une élection votée à l'unanimité, malgré quelques interventions qui n'ont pas ébranlé les participants. Il est vrai que la démocratie a toujours régné au sein des assemblées de cette association et que le droit à la parole est donné à tout membre. C'est donc par une large majorité que Naciri a été reconduit dans ses fonctions.

ARIH TANGER-ASSILAH

UN NOUVEAU BUREAU ET MOHAMED EL BAHJA PRÉSIDENT

L'Association de l'Industrie Hôtelière de Tanger-Assilah, a tenu le 15 février 2017, son assemblée générale à l'hôtel Kenzi Solazur. Lors de cette assemblée de nombreux points relatifs à l'activité touristique dans la région ont été abordés dans un esprit de responsabilité et dans un climat serein. Les rapports moral et financier ont été lus, respectivement par Mme. Samira Ktiri, secrétaire générale et par Mounir Benkirane. Après un débat franc, les deux rapports ont été approuvés à l'unanimité. Au cours de cette assemblée, d'aucuns s'attendaient à une reconduction de Mustapha Boucetta, qui a été président durant plusieurs mandats et figure de prou du tourisme régional et national, mais qui n'a pas présenté sa candidature. Pourtant l'homme était connu pour son dévouement à la cause des hôteliers et tous les professionnels du secteur. C'est donc Mohamed EL Bahja qui a repris le flambeau et qui a immédiatement constitué son bureau comme suit :

Président : M. Mohamed El Bahja
1er Vice Président : M. Mounir Benkirane
2ème Vice Président : M. Mohamed Soussi
Secrétaire Général : Mme. Samira Ktiri
Secrétaire Général Adjoint : M. Safouane Benayad
Trésorier : M. Faouzi Kouch
Trésorier Adjoint : M. Bachir Tligui
Assesseur : Mme. Najlae Tligui
Assesseur : Mme. Rajae Jouhari.

ARIH-RABAT

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SEREINE

L'assemblée générale ordinaire élective de l'ARIH de Rabat s'est déroulée dans une ambiance sereine le 6 décembre 2016, en présence de nombreux membres de l'Association. L'ordre du jour de cette assemblée comprenait :

- Présentation du rapport moral et financier par Mr Bargach
- Discours sur le contexte particulier dans lequel s'inscrit l'ARIH
- Election du nouveau Président et du bureau
- C'est ainsi que Mr Hassan Bargach, Président sortant, a présenté le rapport moral et financier de son mandat. Il est à noter que le rapport financier fait apparaitre un solde créditeur de 226 825,56 Dhs au 30/11/16. Mr Bargach a tenu à préciser que durant son mandat aucune charge administrative n'a été facturée. Il a remercié l'ensemble des membres du bureau pour le travail accompli en équipe et a soulevé le problème qui persiste et qui ralentit le développement de l'association qui est le recouvrement des cotisations, il en a profité pour remercier Mme Suzanne Harroch qui se dédie à cette tâche avec beaucoup d'abnégation. Après un débat très animé concernant les missions de l'association, les difficultés rencontrées, les réussites des différentes missions de l'ARIH, les actions à mener pour la promotion du tourisme local et régional ainsi qu'une présentation des diverses statistiques du secteur, Mr Bargach a proposé de passer à l'élection du nouveau Président. Seul Mr Jabir Bendaoud s'est porté volontaire. Il a été élu à la présidence après un vote à l'unanimité des participants à mains levées. Voici, par ailleurs la constitution du nouveau bureau de l'ARIH- Rabat :

Président : Jabir BENDAOUD
Secrétaire Général Mohamed ZIDOUNI
Trésorier Général Mehdi BENCHEKROUN
Représentant Khemisset
Vice-Président
Alaa SQUALLI Représentant Rabat
Vice-Président
Nadia DOGHMI Représentant Salé.

ARIH DE L'ORIENTAL

YOUSSEF ZAKI RECONDUIT À LA PRÉSIDENCE

L'Association Régionale de l'Industrie Hôtelière de l'Oriental a tenu son assemblée générale le lundi 20 Mars 2017 à l'hôtel Zaki de Berkane, siège de l'Association. Cette assemblée générale s'est tenue sous la présidence de Mr Youssef Zaki, seul candidat à sa réélection. En effet, c'est le 5ème mandat de président pour ce dernier qui, manifestement est apprécié par tous les membres de l'Association pour son dévouement et le travail inlassable qu'il mène pour la promotion et le développement du tourisme dans la région avec le soutien de ses proches collaborateurs. A l'issue de l'assemblée générale, les membres de l'ARIH de l'Oriental ont procédé à l'élection du bureau dont la composition est la suivante :

Président : Youssef ZAKI
Président Délégué : Mostapha AZMANI
Vice Président : Jamal BELOUCHI
Vice Président : Khalid BENSARIA
Secrétaire Gl : Abdelmalek SEFRAOUI
Secrétaire Adjoint : Lotfi TAHIRI
Trésorier Général : Lahbib Ramdani
Trésorier Adjoint : Hamid ZEROUALI
Assesseur : Abdelaziz MAJDOUB
Assesseur : Ismail HARKAS
Assesseur : Fouzia SEFRAOUI
Assesseur : Mostapha RALIS
Assesseur : Jamal MADROUNI
Assesseur : Ali CHAOUECH
Assesseur : Mohamed BJAOUI
Assesseur : Adil KADAOUI

Plus Jamais Ailleurs

Faire renaître une histoire ancestrale à l'intérieur d'une belle demeure n'est pas chose facile ou aisée, mais avec un mélange de subtilité, d'énergie et de sueur, l'Architecte du rêve a su, avec art et tact créer, bâtir et faire finalement surgir d'un passé proche et lointain un conte digne de ceux des mille et une nuits pour vous faire vivre dans l'authenticité une atmosphère Ommeyad qui se veut tout simplement des moments de détente et d'emportement enchanteur vers les cieux d'un univers à la fois ravisseur et magique.

PALAIS OMMEYAD SUITES & SPA

48, Zenjfour Bab Guissa 30000 Ancienne Médina - Fès - Maroc

Tel. : +212 (0)5 35 63 87 20 / +212 (0)5 35 63 87 18

E-mail : contact@palaisommeyad.com Site web : www.palaisommeyad.com

L'hôtel Zalagh Parc Palace

5 étoiles luxe, le plus grand palace de fès, au coeur de la plus ancienne ville impériale du maroc, à quelques minutes de la médina, vous transporte le temps d'un séjour, dans un voyage inoubliable.

ZPP

★★★★★ Luxe

Société Multi Hôtels Nationale

Lotissement Oued Fès Route de Meknès - 30.000 Fès - Maroc

Tél. : (212) 035 75 54 54 / 94 99 49 (L.G) - Fax : (212) 035 75 54 91 / 75 54 92

Département Marketing & Commercial : zpp@zalagh-palace.ma - Email Réservation : reservation@zalagh-palace.ma

www. Zalagh-palace.ma

MOHAMED SAJID, NOUVEAU MINISTRE DU TOURISME

Mohamed Sajid a été nommé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI ministre du Tourisme du Transport aérien, de l'artisanat et de l'économie solidaire. Les professionnels du secteur nourrissent beaucoup d'espoirs sur la nouvelle équipe ministérielle.

Titulaire d'un diplôme de commerce de l'École Supérieure de Commerce, Il a passé sa carrière dans le secteur privé depuis plusieurs années et dans différentes branches et secteurs économiques et administratifs.
Rôdé à l'exercice politique, il a été élu député de Taroudant depuis 1993 pour quatre mandats consécutifs.

Nommé, de 2003 à 2015, maire de Casablanca, Mohamed Sajid a eu un parcours honorable durant lequel la ville a connu une reprise importante avec le lancement de grands projets de restructuration. Lors du Congrès national ordinaire de l'Union constitutionnelle, tenu en 2015, il a été élu Secrétaire général du Parti. Pour son mandat de ministre, il rassemblera le secteur du tourisme au sein de la nouvelle structure du gouvernement ainsi que celui du secteur stratégique du transport aérien, qui est lié de manière dynamique au développement du tourisme, de l'industrie aérienne et l'artisanat.

L'investiture de Mohamed Sajid survient dans un environnement touristique morose. La crise dans les marchés émetteurs a rendu la vie pénible aux professionnels du tourisme, sachant que l'administration était en mal de ministre depuis plus de six mois déjà.

La latence est perceptible dans la profession et les espoirs portés sur le nouveau ministre sont énormes, surtout au niveau du volet aérien souvent pris à court par les professionnels. qui demeurent confiants dans leurs relations avec le nouveau ministre, vu qu'il a mené auparavant des missions outrecuidantes avec succès.

Il faut dire que la saison touristique semble mi-fique mi-raisin, oscillant entre prouesses enregistrées à l'échelle nationale et attentes d'une mise sur les rails des chantiers de la Vision 2020 qui titube encore. Les interrogations sont légion et traduisent un statu-quo jusqu'ici peu compréhensible.
C'est dire qu'une feuille de route doit être dorénavant tracée par le nouveau ministère du tourisme, en concertation, bien entendu, avec la CNT, la corporation nationale représentative de l'ensemble des professionnels du tourisme.

Lamia BOUTALEB
Une vraie valeur ajoutée pour le secteur.

Lamia Boutaleb est diplômée de HEC Lausanne et de la Wharton School of Business de l'Université de Pennsylvanie elle a été Présidente et fondatrice de Capital Trust (Association des Sociétés de Gestion) et Présidente de la Société Financière nternationale (Groupe Banque Mondiale) pendant 5 ans et Consultante de Mercer Management Consulting à Londres. En 2000, elle intègre le groupe WafaBank. Elle occupera le poste de Directrice Générale de Attijari Invest et contribuera ainsi à la mise en place et la structuration du fonds d'investissement spécialisé dans les secteurs de l'infrastructure, l'agro-alimentaire et du tourisme.
L'expertise nationale et internationale de la secrétaire d'Etat dans le domaine de l'investissement et des financements aidera, le secteur et contribuera à concrétiser notamment les projets du plan Azur et de la vision 2020 dont le volet financier a toujours été le maillon faible.

PREMIÈRE RENCONTRE ENTRE LE MINISTÈRE ET LA CNT

SOUS LE SIGNE DE LA CONFIANCE ET LA CONCERTATION

La Confédération Nationale du Tourisme, a rencontré Le Ministre et la Secrétaire d'Etat au Tourisme ce Jeudi 20 Avril 2017. Cette rencontre avait pour objet de faire connaissance avec la nouvelle équipe en charge du Tourisme et présenter l'ensemble de ses composantes métiers : FNIH – FNAVM – ANIT – FNTT et FLASCAM.

Monsieur Sajid, Le Ministre du Tourisme, a déclaré que son département se donne pour objectif de remettre le Tourisme à la place qu'il mérite et qu'il ne ménagerait aucun effort pour y arriver. Conscient de l'importance de ce secteur productif, générateur de devises et créateur d'emplois, son rôle sera d'en défendre la stratégie au sein du gouvernement.

La CNT en la personne de son président, se félicite de son coté du contenu de la déclaration du Gouvernement lors de la présentation de son programme au Parlement, qui compte donner une nouvelle impulsion au secteur du Tourisme. Cette impulsion répond parfaitement aux attentes des professionnels tant en termes de redynamisation de l'investissement, de développement de sites balnéaires, de remise à niveau d'infrastructures hôtelières, d'exécution de programmes de compétitivité et d'innovation dans le cadre du CPN vision 2020.

Les membres de la CNT ont ensuite exposé les chantiers en attente et qui requièrent une reprise en main, notamment en ce qui concerne l'endettement du secteur, la mise en place du Conseil National du Tourisme, l'accompagnement du tourisme Interne par l'adoption de la carte vacances, le développement de nouvelles lignes aériennes avec la création de bases aériennes au départ des principales destinations touristiques nationales et la stratégie Digitale qui nécessite une synergie entre tous les acteurs.

A ce sujet, la CNT a rappelé que pour mener à bien tous ces chantiers et sur la base de la signature des Contrats progrès en attente, elle est prête à s'engager dans le cadre d'un partenariat Public Privé, renouvelé et pérenne.

Concernant la Stratégie 2020, la CNT a souhaité une réunion de partage de l'étude réalisée par BCG et dont les recommandations n'ont jamais été publiées. Cette démarche permettrait de lever le voile sur un certain nombre de questions quand aux ajustements à faire notamment en matière de gouvernance.

Madame La Secrétaire d'Etat au Tourisme s'est quand à elle prononcée sur la nécessité et l'obligation de mettre en œuvre la Stratégie Vision 2020 qui a été validée en son temps devant Sa Majesté et qui ne saurait souffrir d'un quelconque manquement. Elle s'est dit comblée par la qualité des équipes du Ministère et du nombre d'études à sa disposition pour mener à bien sa mission.

Au sujet de l'étude BCG, Madame Boutaleb est tout a fait disposée à en partager le contenu avec les membres de la CNT dans un proche délai et d'en tirer les conclusions qui s'imposent. Elle a également ajoutée, que rien ne remplace le dialogue et que ses équipes sont à la disposition de la CNT pour des rencontres afin de solutionner tous les sujets en attente. Concernant les contrats Progrès, la Secrétaire d'Etat annonce qu'elle est dans la continuité et que leurs signatures n'attendent que le vote de la loi de finances.

La CNT est satisfaite de cette première rencontre qui augure d'une nouvelle dynamique du secteur, d'un partenariat renouvelé et placé sous le signe de la confiance réciproque.

Zalagh Kasbah Hotel & Spa

MARRAKECH

Le Zalagh Kasbah Hotel & Spa est merveilleusement situé en face des jardins de l'Agdal, des remparts de la médina, à 10 minutes de la fameuse place Jemaa-el-Fna, de l'Aéroport international Menara et de la gare ferroviaire, loin du bruit et de la circulation, avec vues imprenables sur les montagnes de l'Atlas.

Ce charmant nouvel hôtel, vous accueillez dans une atmosphère romantique alliant confort, modernité et tradition. Il dispose de 344 chambres spacieuses avec terrasse ou balcon, dont 17 suites et 7 duplex, 2 piscines (réservée pour les enfants), le SPA avec piscine chauffée, le Restaurant international Agdal, le Restaurant Marocain « Bérbére Café », le Patio Snack au bord de la piscine, ainsi que le LobbyBar, un salon Marocain et pour prolonger la soirée le « cosy » KasBar.

ZALAGH KASBAH HOTEL & SPA

Zone Touristique Agdal, Avenue Mohammed VI - 40000 Marrakech

Tél. : +212 (0) 5 24 36 94 00 - Fax : +212 (0) 5 24 38 20 63

E-mail : contact@zalagh-hotelkasbah.com

Site web : www.zalagh-hotelkasbah.com

Menzeh Zalagh

★★★★ Luxe

منزه زلاغ

MZ

★★★★ Luxe

10, Rue Mohamed Diouri-30 000 Fès-Maroc.
Tél : +212 (0)5 35 62 55 31/ 94 08 17 - Fax : +212 (0)5 35 65 19 95
Email : zpp@zalagh-palace.ma / reservation@zalagh-palace.ma
Site web : www.zalagh-palace.ma

GOUVERNEMENT

UNE BATTERIE DE MESURES POUR LE TOURISME

Le Chef du Gouvernement, Saâd Eddine El Othmani a présenté, mercredi 19 avril, sa déclaration gouvernementale devant les parlementaires des deux chambres réunies, conformément à l'article 88 de la nouvelle Constitution. Le document de 90 pages prévoit une batterie de mesures pour le Tourisme.

Ainsi dans cette déclaration Gouvernementale, le nouveau Gouvernement s'engage à donner une nouvelle impulsion au secteur du tourisme : «…*Le gouvernement compte déployer les efforts nécessaires afin d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie touristique Vision 2020…*» à travers :

- **La redynamisation** de l'investissement et la réalisation du programme y afférent dans le cadre de la vision 2020 et ce à travers la mise en place d'un code incitatif de l'investissement touristique;

- **La promotion du positionnement du Maroc concernant le tourisme balnéaire** au niveau des stations touristiques de : Taghazout, Saidia, Mogador et Lixus;

- **L'amélioration** de l'offre touristique à travers la mise à niveau des anciennes infrastructures hôtelières;

- **La poursuite de l'exécution du programme compétitivité et innovation** de la vision 2020, plus particulièrement, le volet amélioration du professionnalisme du tourisme et l'émergence des systèmes compétitifs respectant l'environnement;

- **L'amélioration** de la qualité de la formation à adapter aux besoins du secteur;

- **La promotion** des actions de communication sur la destination Maroc en vue de renforcer l'image du Maroc en tant que destination touristique modèle;

- **Le renforcement des actions de promotion et marketing** de la destination afin de promouvoir les flux touristiques provenant des marchés européens;

- **La poursuite** de la stratégie d'accès aux **nouveaux marchés** et l'amélioration de la desserte aérienne entre les principales destinations du Maroc et les marchés émetteurs des touristes;

- **Le développement de nouvelles lignes aériennes**, de et vers les pays européens, et ce dans le cadre d'une vision intégrée du transport touristique et aérien;

- **Œuvrer pour** un développement touristique s'inscrivant dans le cadre d'un **développement durable** respectant la population locale et valorisant le patrimoine culturel et les valeurs spécifiques des stations touristiques.

Un programme ambitieux donc que Mohamed Sajid, ministre du Tourisme, du Transport Aérien, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Lamia Boutaleb, Secrétaire d'Etat au Tourisme, vont s'atteler à mettre en œuvre.

TOURISME

UN VENT D'OPTIMISME SOUFFLE AU SEIN DES PROFESSIONNELS

Depuis la nomination du nouveau gouvernement El Othmani, les professionnels du tourisme et de l'hôtellerie ont porté leur regard sur le nouveau ministre Mohamed Sajid secondé par la secrétaire d'État Lamia Boutaleb.

D'aucuns nourrissent de grands espoirs pour remettre sur de bons rails le tourisme national qui était en régression. Le profil du ministre et sa collaboratrice semble parfaitement convenir aux attentes des professionnels du secteur. Un vent d'optimisme souffle donc sur toutes les activités liés au tourisme, que ce soit l'hôtellerie, la restauration, le transport. Et justement, la nouveauté de ce gouvernement est le rattachement du transport aérien au ministère du tourisme. Une décision applaudie par la majorité des professionnels. Et pour cause, le transport aérien, même s'il est insuffisant en ce qui concerne la Royal Air Maroc , ou les low costs, est une condition sine qua non pour le développement du tourisme. Multiplier les dessertes aériennes permet certes de faire venir plus de touristes, mais d'autres facteurs sont tout aussi importants. Autant dire que la tâche du ministre Mohamed Sajid et sa collaboratrice Lamia Boutaleb est ardue à ce niveau. Il faut dire que, malgré une hausse des arrivées fin 2016 et début 2017, l'appréhension a toujours plané sur le secteur, surtout à Marrakech où le taux de remplissage n'est guère reluisant avec seulement 40% alors qu'un taux de 65% est un minimum pour rentabiliser la destination surtout que la capacité litière est de 75 000 lits. Or pour atteindre ce taux, il faudrait que 500 avions atterrissent à Marrakech à fréquence hebdomadaire.

C'est la constatation de Abdellatif Kabbaj, PDG de Kenzi Hôtels et président de la CNT (Confédération nationale du tourisme). Pour gérer cette différence, les hôteliers doivent compter sur le tourisme interne qui représente 31% du total des nuitées dans les établissements d'hébergement classés. Parfois le climat général est amer comme le dénonçait, au lendemain des législatives, l'Association nationale des investisseurs touristiques dans une lettre ouverte au chef du gouvernement. « *Le secteur est désormais en régression. La confiance des investisseurs, des bailleurs de fonds et de la plupart des professionnels a disparu. Cette situation, qui perdure et s'aggrave depuis 2010, a été très mal gérée, voire ignorée tout au long de la dernière législature* ».

Le plan Azur est l'une des tares du tourisme national. Il est aujourd'hui au point mort. L'illustration en est Saïdia dont l'échec est tel que seuls deux hôtels continuent de tourner d'une manière saisonnière. Fermé depuis 2013, Oriental Bay Beach, établissement qui concentre la moitié de la capacité litière de la station, n'a d'ailleurs pas trouvé repreneur, au point que son propriétaire, le fonds d'investissement H-Partners, tente de le vendre à prix bradé, en vain. Et les autres stations ne font pas mieux, comme Mogador qui n'a réussi à accueillir qu'un seul hôtel (dont le taux d'occupation est très bas) ou encore Taghazout qui commence à décoller à peine, seize ans après le lancement de la Vision 2010.

Les causes de la régression du tourisme national sont nombreuses, et c'est pourquoi tous les professionnels attendent avec beaucoup d'optimisme les actions de la nouvelle équipe ministérielle de Sajid. Certes, le programme économique de la coalition gouvernementale n'est pas encore connu mais cela n'empêche pas les opérateurs touristiques de saluer la nomination de Mohamed Sajid à la tête de ce ministère dont l'architecture satisfait leurs attentes.

Abdellatif Kabbaj, Président de la Confédération Nationale du Tourisme (CNT) et PDG de Kenzi Hôtels.

« Le taux d'occupation est estimé à 40% alors qu'un taux minimal de 65% est nécessaire pour rentabiliser la destination, d'autant plus qu'elle dispose d'une capacité litière de 75 000 lits. Les 300 avions desservant Marrakech chaque semaine, remplis à 100%, correspondent à 48% de taux d'occupation des établissements de la ville. Pour atteindre 65%, 500 avions doivent atterrir à Marrakech à fréquence hebdomadaire. L'ambition est d'atteindre 40 à 50% de part de marché pour équilibrer les baisses enregistrées par les marchés européens. Pour ce faire, le Plan Biladi se doit d'être plus agressif. La défiscalisation des chèques vacances offerts au personnel pour bénéficier de nuits d'hôtels aiderait aussi à accroître cette part ».

DECLARATIONS DES PROFESSIONNELS A LA PRESSE NATIONALE

Au lendemain de la nomination de Mr Sajid ministre du tourisme, du transport aérien, de l'artisanat et de l'économie sociale, les professionnels du secteur ont réagi différemment. Certains opérateurs se sont épanchés sur les maux du secteur touristique tout en laissant une porte ouverte à la concertation et au dialogue avec les nouveaux responsables pour sortir le secteur de la crise. Voici quelques déclarations de professionnels du tourisme recueillis par nos confrères.

Lahcen Zelmat, Président de la Fédération nationale de l'industrie hôtelière (FNIH) et DG du Palm Plaza Marrakech.

« L'augmentation du budget de l'Office Nationale Marocain du Tourisme, limité actuellement à 1% des recettes touristiques, soit 500 millions de dirhams, est vital pour attirer davantage de touristes étrangers, tout autant que l'aérien qui reste un secteur important pour la promotion des destinations touristiques nationales ».

Abdelali Chaoui, Vice-Président de l'Association de l'industrie hôtelière de Marrakech (AIHM) et PDG d'Eden Andalou Marrakech.

« La flotte de la RAM est limitée à 50 avions dans un pays où 4h de vol sont nécessaires pour en relier les deux "extrémités" (Tanger à Dakhla). A titre d'exemple, Turkish Airlines dispose de 260 avions. On revendique un renforcement de la flotte de la RAM car on ne peut plus compter sur les compagnies low cost étrangères qui desservent le pays suivant l'évolution du marché ».

Jalil Benabbès-Taarji, président de l'ANIT (Association nationale des investisseurs touristiques) et administrateur DG du groupe Tikida.

« Le principal obstacle au développement réel du tourisme est la gouvernance des secteurs public et privé, le pilotage des programmes et le leadership. Le secteur est désormais en régression. La confiance des investisseurs, des bailleurs de fonds et de la plupart des professionnels a disparu. Cette situation, qui perdure et s'aggrave depuis 2010, a été très mal gérée, voire ignorée tout au long de la dernière législature ».

Faouzi Zemrani, Vice-président de la Confédération nationale du tourisme (CNT).

« On a l'impression que le tourisme n'a pas été pris au sérieux. Le prochain ministre aura beaucoup à faire, mais il doit savoir que, contrairement à tous les autres, il aura à sa disposition une étude d'évaluation onéreuse d'une stratégie sectorielle, qu'il devra mettre en œuvre, car elle est frappée du sceau Royal. « Si nous devons passer en revue l'ensemble des chantiers prévu par le CPN Vision 2020, on se rendra compte qu'aucun n'a été traité de la manière qui lui sied. Le tourisme interne est le seul à avoir une croissance continue durant les cinq dernières années, mais sans réelle stratégie assumée, aussi bien par le secteur public que par le secteur privé ».

DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT

LE TOURISME A BESOIN D'UN PORTAGE FORT ET DETERMINÉ

Le chapitre Tourisme dans la déclaration du gouvernement prononcée Mercredi 19 Avril par le Chef de Gouvernement face aux députés et conseillers du Parlement n'est pas sans donner une lueur d'espoir aux professionnels du Tourisme qui y voient une reprise sérieuse du secteur du Tourisme.

On y parle de donner « *une nouvelle impulsion au secteur en déployant les efforts nécessaires afin d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie touristique Vision 2020* ». Pour cela il y est prévu un certain nombre d'actions dont notamment la redynamisation de l'investissement (Nouveau code incitatif), la promotion de quatre stations du Plan Azur (Taghazout, Mogador, Lixus et Saïdia) la poursuite du programme Compétitivité et Innovation…. le développement de nouvelles lignes aériennes et œuvrer pour un tourisme durable.

Or, si on se réfère à la déclaration du Gouvernement en 2012, à quelques mots près, on retrouve exactement les mêmes termes avec plus de détails et le résultat que nous connaissons tous. On est alors en mesure de se demander ce qui fera la différence pendant ce nouveau mandat ?

Apparemment, le tandem en charge du Tourisme semble donner des gages de volonté pour redresser le secteur et lui « *donner la place qu'il mérite* ». En a t il les moyens ?

En analysant la situation actuelle, les derniers chiffres de l'observatoire du Tourisme, indiquent une reprise de l'ensemble des marchés avec des arrivées, des nuitées et des recettes en nette croissance. Cela faisait longtemps que l'on n'avait pas été dans cette tendance haussière et augure d'une bonne année 2017. Si cela se confirme, c'est un retour de confiance assuré pour le secteur et une revalorisation des actifs touristiques.

Le fait d'intégrer le Transport Aérien au Ministère du Tourisme est aussi le signe d'une volonté de doter le secteur de moyens substantiels à même de lui permettre d'aller chercher ses clients dans les bassins émetteurs traditionnels européens. Reste à savoir si cela va se faire avec la RAM, et si la RAM aura les moyens de nos ambitions touristiques ?

Dans le cas contraire, quelle politique aérienne adopter, une continuité par rapport à ce qui s'est fait jusqu'à présent (Co Marketing avec les compagnies low cost) ou une rupture à l'Espagnole avec des régions touristiques dotées de compagnies aériennes (Vuelling pour la Catalogne et Binter pour les Iles Canaries) ? Dans ce dernier cas, il va falloir inviter les régions (Les Territoires ?) à définir une politique aérienne par la mise en place de bases aériennes dédiées au tourisme avec l'aide des compagnies nationales existantes ou à créer.

A l'heure actuelle les régions valident des projets touristiques et ne s'occupent nullement de leur viabilité (il faut dire que les professionnels sont complétement absents des centre de décisions, CRI et autres lieux), du coup on assiste à une prolifération de projets qui pour survivre, adoptent une politique tarifaire suicidaire qui se répercute sur la qualité de service et fini par paupériser le secteur. Il serait temps d'avoir une autorité touristique régionale responsable à même de mener la politique du territoire.

Enfin, concernant le plan Azur, la déclaration du gouvernement n'est pas claire, car on parle de promotion de quatre stations, sans vraiment dire comment elles seront opérationnelles et à quel horizon. Juste pour rappel, la déclaration de 2012 parlait de « *garantir la finalisation des travaux de 4 stations tout en veillant à faire avancer la réalisation des 4 autres à l'horizon 2016* » et nous connaissons tous le résultat obtenu.

Aussi, j'espère de tout mon cœur, que la nouvelle équipe en charge du tourisme, saura porter cette stratégie 2020 qui a du sens. Nous avons souvent reproché au gouvernement sortant son manque d'intérêt pour notre secteur, nous devons veiller à ce que cela ne se reproduise plus. Il y va de notre crédibilité à tous, public et privé.

Blogtrotter By Fouzi ZEMRANI

HOTEL PRINCE DE PARIS

☆ ☆ ☆ ☆

24 bis, Bd. de Paris 20000 - Casablanca - Maroc
Tél.: + 212 5 22 465 565 - Fax : + 212 5 22 491 221
E-mail : contact@princedeparis.ma
Site web: www.princedeparis.com

La Passion de l'Hôtellerie de qualité

Hôtel des Îles

ESSAOUIRA

With a privileged situation, near the entrance of the old town, in front of the sea and the port, on the main boulevard of the sea front.

By its unique location in front of Islands, port, and medina ramparts, the «Hôtel des Iles» offers at the same time, peace, tranquillity and an excellent personalized service.

Boulevard Mohamed V, B.P. 10 – Essaouira (MOROCCO)

Tel. : 212 (0)5 24 78 36 36 - Fax : 212 (0)5 24 78 55 90

E-mail : hoteldesiles@menara.ma - Web site : www.hotel-des-iles.com

2ÈME ÉDITION DE LA JOURNÉE MAROCAINE DU TOURISME DURABLE

TOURISME ET CLIMAT

Les Nations Unies ont proclamé l'année 2017 « Année internationale du tourisme durable pour le développement », une initiative mondiale à laquelle le Maroc a parfaitement adhéré, suite à l'organisation de la COP 22 tenue en Novembre 2016.

Marrakech en est la parfaite illustration et de nombreuses actions ont été engagées pour le tourisme national, notamment la 1ère édition de la Journée Marocaine du Tourisme Durable et Responsable, la 6ème édition des Trophées du Tourisme Durable et Responsable avec une nouvelle catégorie « Tourisme et Climat ». Autant d'évènements d'une grande importance qui montre le rôle actif que joue le Maroc auprès de l'Organisation Mondiale du Tourisme. L'approche environnementale au niveau des offres touristiques reste également une priorité des responsables marocains du secteur qui ont anticipé son action en présidant de 2013 à 2015 le partenariat mondial pour le tourisme durable créé en 2011. Dès sa nomination, le nouveau secrétaire général des Nations Unis, Antonio Guterres avait lancé :

« *Le tourisme est devenu un pilier de l'économie, un passeport pour la prospérité et une force de transformation pour améliorer des millions de vies. Le monde peut et doit exploiter le pouvoir du tourisme pour poursuivre l'Agenda 2030 pour le développement durable.* »

C'est donc dans cette perspective qu'une convention d'accord a été signée entre l'Organisation Mondiale du Tourisme et le ministère marocain du Tourisme pour le parrainage de l'Année Internationale du Tourisme Durable pour le développement au cours de la 2éme édition de la Journée Marocaine du Tourisme Durable pour le Développement qui s'est tenue à Rabat sous le thème "*Le Maroc célèbre l'Année Internationale du Tourisme Durable pour le développement*" ; Cette manifestation a rassemblé plus de 300 invités nationaux et internationaux parmi lesquels plusieurs membres du gouvernement, des délégations ministérielles africaines, des organismes internationaux, des professionnels touristiques, ainsi que des membres de la société civile.

DEMANDE D'EMPLOI

CHAIMAA BOUCHNI

- 31/01/1995
- Célibataire
- Marocaine
- 06 04 55 53 50
- Azli Bloc 2 Rue Sfat 193 Marrakech

Formation

- 2013 : Bac Svt Lycée Zerktouni.
- 2013/2014 : Faculté Cadi Ayyad Économie.
- 2014/2016 : ISHR-GH. OFPPT Azouzia.

Expériences Professionnelles

- 11/2014 : Hôtel Naoura Barriere. (Pâtissière)
- 1/2015 : Naoura Barriere. (Cuisine Principale).
- 3/2015 : Restaurant Lotus (Cuisine).
- 9/2015 : Palmeraie Golf Palace. (Cuisine).
- 12-2-4/2015 : Palmeraie Golf Palace. (Economat-Contr Comptabilité).
- 8/2016 : Hôtel The Perle (Economat).
- 11/2016-3/2017 : Contrôle Hôtel Opéra Magador. (Contrôle).
- 3/2017 : Formation Dans Une Centre D'appel Outsourcing.

Qualités personnelles

- Sérieuses
- Dynamique
- Travail en groupe
- Esprit d'équipe

Langues

- Arabe : Bien
- Anglais : Moyen
- Français : bien

Loisirs

- Sport
- Voyage

ARRIVÉES DES TOURISTES

10,3 MILLIONS DE TOURISTES EN 2016

L'Observatoire sur le tourisme au Maroc a indiqué que le Maroc a accueilli 10,3 millions de touristes en 2016. Le nombre des touristes étrangers (TES) a diminué de 0,9%, alors que les arrivées des Marocains résidant à l'étranger (MRE) ont progressé de 4%, indiquent des statistiques publiées par cet organisme pour le mois de décembre 2016, citant des données communiquées par la Direction générale de la sûreté nationale. Ce sont les arrivées des espagnols, des belges et des hollandais qui sont en hausse alors que celles en provenance du Royaume Uni, de l'Allemagne et de la France ont accusé des baisses. A la fin de l'année 2016, le marché chinois et russe ont connu une progression de l'ordre de 32.329 et 23.921 arrivées additionnelles par rapport à 2015.

ET DES RECETTES « RECORD »

Contrairement aux précédentes années lorsque les recettes touristiques étaient en baisse alors que le nombre de touristes était en hausse, en 2016, la tendance s'est inversée avec des recettes record. Explication :

Le Maroc a accueilli en 2016 près de 10,3 millions de touristes, en hausse de 1,5 % par rapport à 2015. Certes, cette progression n'est pas très importante, elle n'impacte pas sur le moral des opérateurs touristiques dans la mesure où les recettes ont enregistré une hausse relative passant de 61 milliards en 2015 à 63 milliards en 2016. C'est un record qui a soulevé quelques questions à propos de cette progression de 3,17% alors que les arrivées ont stagné. Saïd Mouhid, président de l'Observatoire du tourisme (OT) explique qu'on ne peut évoquer cette embellie des recettes sans parler de la COP22 qui s'est déroulée à Marrakech et qui a permis aux hôteliers d'afficher complet durant le mois de Novembre 2016. De même, la variation des taux de change n'a eu qu'un « petit impact », explique Saïd Mouhid.

AVEC UN REGAIN D'OPTIMISME POUR 2017

Les arrivées de touristes aux postes frontières au titre de l'année 2017 devraient afficher une croissance de 6% par rapport à l'année précedente auparavant. C'est l'estimation faite par le Directeur Général de l'Office National Marocain du Tourisme (ONMT), Abderrafie Zouiten. Au total, le Maroc devrait donc recevoir 600.000 touristes additionnels. Afin d'accompagner et de renforcer cette tendance, l'ONMT a lancé une campagne digitale pour délivrer du contenu de manière innovante et originale, a souligné A.Zouiten. Cette initiative sera soutenue par l'ouverture de plusieurs lignes aériennes à partir d'avril prochain : Tanger - Paris Orly/Palma de Mallorca/Eindhoven et Fès - Lyon/Strasbourg/Londres Gatwick/Barcelone/Bordeaux/Bruxelles/Rome. Pour rappel, en 2016, le nombre de touristes s'est chiffré à 10,33 millions, en progression de 1,5% par rapport à 2015, alors que les nuitées, en hausse de 4,5%, se sont élevées à 19,25 millions.

Les recettes du secteur touristique ont atteint un pic record de 63,20 milliards de dirhams à fin décembre 2016, soit une progression de +3,4%, grâce principalement à la stratégie de diversification des marchés ciblés. Cette stratégie s'est traduite par de bonnes performances au départ de la Chine (+307 %), Russie (+102%), Danemark (+28%), Brésil (+26%), Emirats Arabes Unis (+11%), Afrique (+10%) et Etats-Unis (+9%).

STATISTIQUES 2017

HAUSSE DE 10,6% À FIN FÉVRIER 2017

Les arrivées aux postes frontières affichent une hausse de 10,6% en février 2017 et de 18,8% pour les nuitées réalisées dans les établissements d'hébergement touristique classés.

Depuis novembre 2016, l'activité touristique a enregistré des résultats très positifs, affirme le ministère du Tourisme dans un communiqué. Les arrivées aux postes frontières affichent une hausse de 10,6% en février 2017 et de 18,8% pour les nuitées réalisées dans les établissements d'hébergement touristique classés. La fréquentation des établissements d'hébergement enregistre une hausse de 5 points au niveau du taux d'occupation, a précisé le ministère, en citant des statistiques de l'Observatoire du tourisme. La majorité des marchés aussi bien traditionnels qu'émergents ont réalisé des performances remarquables à fin février 2017, avec un impact positif sur les principales destinations touristiques du Royaume. Une reprise notable des marchés traditionnels, à l'image de la France (+6%), l'Espagne (+22%), l'Allemagne (+19%) et le Royaume Uni (+7%) a été constatée à fin février. Les marchés émergents ont également enregistré des performances substantielles, avec une augmentation à trois chiffres (+923%) du marché chinois, une hausse de 82% de celui de la Russie, 62% du Japon, 32% des Etats-Unis, 20% du Canada et 17% du marché africain.

Ce flux touristique a eu un impact positif sur la fréquentation des établissements d'hébergement touristique classés (EHTC) depuis le début de cette année, puisqu'à fin février, les EHTC ont affiché une augmentation en terme de nuitées de 14,8% (+20,2% pour les non résidents et +4,1% pour les résidents). Pour sa part, le taux d'occupation s'est apprécié de 4 points (+12 points pour les hôtels clubs, +5 points pour les hôtels 4 étoiles et +3 points pour les hôtels 5 étoiles). Cette dynamique a été également observée à l'échelle des principales destinations touristiques du Royaume, qui ont enregistré une croissance à deux chiffres durant les deux premiers mois de l'année, selon le ministère qui a fait ressortir une augmentation de 17% pour Marrakech, 19% pour Agadir, 37% pour Fès, 25% pour Tanger et 8% pour Casablanca.

(Avec MAP)

Tourisme : 8 milliards d'investissements annoncés à Fès

Selon la délégation régionale du tourisme, un total de 29 projets d'un investissement de près de 8 milliards de dirhams (MMDH) a été arrêté dans le cadre d'un contrat-programme signé à Fès pour offrir une capacité litière additionnelle de 13 000 lits. Ces projets permettront aussi à la ville de Fès d'accueillir 1,1 million de touristes à l'horizon 2020 et d'engranger des recettes touristiques de l'ordre de 11,7 MMDH. Et sur le plan social, l'apport de ces chantiers est indéniable avec la création prévue de plus de 45 000 emplois additionnels, passant de 32 800 actuellement à plus de 78 000 à l'horizon 2020. A noter que ce contrat-programme, une sorte de feuille de route pour le développement touristique, va capitaliser sur le patrimoine culturel, historique et civilisationnel exceptionnel de la capitale spirituelle du Royaume.

ONMT

SALONS ET FOIRES DU TOURISME LA NOUVELLE APPROCHE

Le Salon du Tourisme de Berlin qui s'est tenu du 08 au 12 Mars a vu la participation d'une vingtaine d'exposants représentants les 12 régions du Maroc.

Tout n'a pas été parfait, selon ces derniers qui ont fait part, dans une pétition adressée à l'ONMT, de leur colère et leur déception face à la conception du stand marocain qui est trop exigüe et qui n'a pas répondu aux attentes des professionnels. En effet, lors de cette édition, ce stand a diminué de moitié, soit 240 m² d'où la pétition adressée à l'office. Les co-exposants expliquent également qu'ils avaient la promesse d'une nouvelle conception révolutionnaire qui allait mettre bien en relief le produit touristique marocain dans ses diversités. Mais l'ONMT n'a pas tardé à réagir à ce tir croisé des exposants. « *Depuis 2016, les superficies des stands Maroc aux salons organisés à l'étranger ont toutes été réduites. Nous avons réduit celle de l'ITB, mais également celle de Top Resa à Paris dont le stand a perdu 40% de sa superficie initiale. La superficie du stand Maroc lors du WTM à Londres a, elle, été réduite de 60 m² en 2 ans. Dans certains cas, nous avons même annulé notre participation comme au salon de Las Vegas jugé trop coûteux. Et pour cause, aux Etats-Unis, ce sont les relations publiques qui priment* », explique Rabia Talhimet, directrice communication de l'ONMT.

La nouvelle approche résulte d'un constat fait, à la fois par l'ONMT et le CNT. L'idée est de mettre en avant les destinations bien définies avec vidéo, photos, guides touristiques à travers des applications mobiles dédiées.

Concernant le retour sur investissement des participations marocaines à de tels événements, il s'avère de moins en moins avantageux. Cette nouvelle stratégie est le fruit d'une concertation réfléchie qui privilégie une présence plus qualitative que quantitative basée sur la communication digitale, les relations publiques et relations presse qui ont un impact plus déterminant sur l'image et les flux des arrivées. Les économies réalisées sont réinjectées dans la communication digitale. L'année dernière, 700 journalistes ont visité, tourné des émissions et réalisé des articles sur le Maroc. Pour le digital, l'office compte lui consacrer 40% de son budget de communication (contre 20% actuellement) en puisant dans les économies à réaliser sur la participation aux foires et salons dont le poids dans le budget devrait passer à 15%. Aujourd'hui fer de lance de l'industrie touristique, la communication digitale est vitale pour capter des touristes de plus en plus autonomes dans leur choix de voyage. Grâce notamment à ces ressources supplémentaires, l'office revendique une présence dans les plateformes de réservation telles que Expedia, Trip Advisor, Last Minute.com et dans les plateformes des tour-opérateurs en ligne et des compagnies aériennes et organise des voyages pour les bloggeurs avec des objectifs de développement de contenu digital.

Le Zénith Hôtel

Allier business et confort !

Le Zénith hôtel & SPA est situé en plein cœur du nouveau centre d'affaires de Casablanca (le Technoparc, les centres commerciaux et le parc d'exposition de l'office de change)

Situé seulement à 15min de l'aéroport Mohamed V, l'hôtel offre une panoplie de service.
Un hébergement de qualité, un SPA, une piscine chauffée, une salle de séminaire,une salle de conférence,un restaurant international et un bar.

Le Zénith Hôtel & SPA allie harmonieusement business, bien être et raffinement.

Route d'EL Jadida, Angle 1077
Lissasfa Casablanca,
Maroc

+212 522 894 949
www.lezenithhotel.com
reservation@lezenithhotel.com

Riad Arabesque

• Demeure de charme

• Luxury Small hôtel & Spa

• Restaurant

20, Derb El Miter, zenjfour Médina - Fès
Tél. : +212 (0)5 35 63 53 21 - GSM : +212 (0)6 06 06 00 77 - Fax : +212 (0)5 35 63 45 90
E-mail : riadarabesque@gmail.com - Site Web : www.riadarabesque.com

CARAVANE - FORUM

2ÈME ÉDITION DE LA CARAVANE DE LA FORMATION

Dans le cadre des actions de sensibilisation sur l'importance de la formation continue en tant que facteur déterminant de la compétitivité des entreprises, les GIAC (Groupement Interprofessionnels d'Aide au Conseil) sectoriels ont organisé, sous l'égide du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle et en collaboration avec leurs partenaires, la deuxième édition de la Caravane/Forum de la Formation en Cours d'Emploi, sous le thème : « *Conseil et formation en cours d'emploi : un enjeu pour l'amélioration de la productivité et la compétitivité des entreprises* ». Les GIAC sont des associations à but non lucratif constituées par les organisations professionnelles des entreprises.

Cet événement de référence a eu lieu dans huit villes du Royaume, sur une période allant de Mars à Avril 2017, pour présenter et débattre des sujets ci-après mentionnés :

- Procédures de financement des études stratégiques, des ingénieries et plans de formation par les mécanismes GIAC et Contrats Spéciaux de Formation (CSF) ;
- Démarches et procédures de financement des diagnostics et ingénieries sectoriels pour la réalisation des actions de formation groupées ;
- Critères de qualification des organismes de conseil et de formation par le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle.

Cette 2ème édition de la caravane a été organisée avec la collaboration des différents partenaires du système (CGEM, UMT, OFPPT). C'est un évènement qui a présenté plusieurs actions, démarches, procédures de financement, études, actions de formation en cours d'emploi, études sectorielles, des actions de formations groupées et système de qualification des organismes de conseil et de formation. Le programme de cette caravane s'est déroulé sur 8 jours de conférences et débats et a fait escale à Rabat, Fès, Oujda, Marrakech, Agadir, Laâyoune, Tanger et Casablanca.

FORUM-TRANSPORT TOURISTIQUE

L'A.R.T.T.T-C.S ORGANISE LA 3ÈME ÉDITION À CASABLANCA

L'Association Régionale des Transporteurs Touristiques Terrestres de Casablanca-Settat a tenu jeudi 26 avril, une conférence de presse au cours de laquelle, les responsables de ce secteur ont levé le voile sur l'organisation du 3ème forum régional qui se tiendra à la CCIS sous le thème « *Transport Touristique et Politique Tarifaire: un impératif de structuration.* »

Véritable plaque tournante de l'industrie touristique nationale, le Transport Touristique Routier revêt un caractère important compte tenu des enjeux et des défis auxquels il se doit de répondre. À la fois moyen d'accès et de liaison entre les destinations, et aussi facilitateur du déplacement des touristes à l'intérieur du pays, il est devenu au fil du temps une composante indissociable de l'offre touristique de la destination Maroc et du package proposé par les différents acteurs de la chaîne de valeur touristique. Tour à tour, Rachid Bouaamara, président de l'ARTTTCS Khalid Mouhib, le secrétaire général et Mustapha Agounjab, délégué du ministère du tourisme à Casablanca ont donné les grandes lignes de ce 3ème forum. Les organisateurs tablent sur une présence accrue des participants et autres professionnels du tourisme pour cette manifestation qui leur permettra de prendre connaissance te débattre de la structuration de la politique tarifaire du transport touristique terrestre autour de 2 panels :

- Compétitivité du transport touristique terrestre
- Tarification : impact et enjeux

¨Les organisateurs tablent sur la présence estimée de près de 120 participants pour ce 3ème forum qui reste une étape importante pour les professionnels du secteur, qui

ont fait part de leurs inquiétudes lors de ce point de presse, quant au marasme qui règne dans le milieu du transport touristique, notamment au niveau de la grille tarifaire qui fera l'objet d'une refonte et la mise en place d'un cahier de charge pour assainir la situation. D'autres aspects du secteur seront discutés, en particulier, l'absence d'indicateurs et outils adéquats pour le suivi de l'activité et de démarche qualité et faible qualité de services.

GESTION

LA COUR DES COMPTES ÉPINGLE LA SMIT

Les griefs de la Cour des Comptes à l'encontre de la SMIT sont nombreux tant sur le plan des études stratégiques, la promotion des investissements touristiques, la contribution limitée des CPR, la gestion du foncier et la situation financière de la société. Autrement dit, les magistrats de Driss Jettou ont passé au peigne fin toute la stratégie de la SMIT, relevant un certain nombre de dysfonctionnements. À l'issue de leur mission, les magistrats de la Cour des Comptes ont émis plusieurs recommandations.

ÉTUDES STRATÉGIQUES INSUFFISANCE ET MANQUE DE PERTINENCE

L'un des constats les plus acerbes qu'a livré la Cour des Comptes dans son rapport de contrôle, est que la SMIT ne s'est pas intéressée du tout au tourisme mais uniquement à sa propre réorganisation. La société a mené seulement quatre études « stratégiques » sur la période 2010-2014 sur un ensemble de 103 études. Les responsables répliquent que «les études effectuées peuvent bien être considérées comme stratégiques partant de la définition de la stratégie qui est «*un ensemble d'actions coordonnées en vue d'atteindre un objectif précis*». S'agissant du produit touristique, la SMIT a passé des marchés pour faire réaliser des études auprès de cabinets privés, et ce pour un montant global de 11,73 MDH sur la période 2010-2014. Dans leurs conclusions, les magistrats estiment que l'ingénierie touristique ne s'est guère développée au sein de la SMIT, eu égard à l'insuffisance des études réalisées et de la valeur ajoutée pour l'investissement touristique. Les chiffres confirment cette conclusion.

PROMOTION DES INVESTISSEMENTS 158 PROSPECTS, SEULEMENT 3 CONVENTIONS

En principe et selon ses statuts, la SMIT devrait participer à la promotion des investissements touristiques à travers

Projets touristiques : Des prestations « peu porteuses »

Autre remarque de la Cour des Comptes, la faiblesse des recettes générées par les prestations dites Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour les projets touristiques. À cause du «nombre limité» des actions menées, la SMIT n'a pu récolter que 39,7 millions au titre des années 2010 et 2014. Sur cette période, les charges ont pourtant dépassé 688 millions de DH, dont environ 158 millions pour le personnel.

une présence plus accrue aux salons internationaux spécialisés ou de contacts directs avec les investisseurs potentiels. La société affirme que 158 prospects ont été approchés, mais seulement dans la région MENA mais les résultats ne sont guère satisfaisants puisque seuls trois conventions ont été signées, notent les magistrats. Réaction de la SMIT : «*La zone Mena est considérée comme une zone prioritaire, au vu de la concentration des investisseurs susceptibles de porter les projets structurants*». Mais la Cour des Comptes a relevé qu'une dizaine de conventions ont été signées lors de rencontres B to B alors que le bilan des participations aux forums est nul en termes de conventionnement. Conclusion des magistrats sur ce point précis : « *Après plus de huit ans d'existence, la société n'a pas pu développer une réelle activité de démarchage lui permettant de participer activement à la promotion des investissements touristiques* ».

GESTION FONCIÈRE

La Cour des Comptes s'est également penchée sur les revenus de cette entreprise publique, estimant que la SMIT vit de la cession de son patrimoine foncier et non d'une production qui lui est propre, notamment en services de conseil et d'ingénierie touristique. L'étude relève que le résultat d'exploitation, selon des chiffres comptables, est dans le rouge durant la période 2010-2014. Elle alerte aussi sur la réserve foncière de l'entreprise, estimée à 1,86 milliard de DH, qui ne devrait lui permettre de couvrir ses charges que sur les 12 prochaines années. « *Un contrat-programme a été initié par la Smit et transmis en 2012 par le département du Tourisme au ministère des Finances. Ce contrat-programme n'a jamais abouti* », rétorque Barrakad. Des remarques alarmantes sur la gestion du foncier ont été relevées, et la cour a conclu à une absence de stratégie claire en matière d'aménagement de l'ensemble d'un certain nombre d'infrastructures, comme Founty 1 et 2. En termes de procédures administratives. « *La SMIT détient une part importante de responsabilité par rapport au retard constaté dans la délivrance des autorisations et des attestations prévues par la Réglementation en vigueur* », précise le rapport. De même que le rapport de la Cour des Comptes pointe une contribution limitée de la SMIT dans le processus de mise en œuvre des CPR.

RECRUTEMENTS EN CATIMINI !

À fin 2014, la SMIT disposait d'un effectif de 104 agents composé de 81 cadres et ingénieurs, 8 agents de maîtrise et 15 employés. La masse salariale de la société, quant à elle, a plus que doublé entre son démarrage en 2008 et 2014, alors que son effectif est passé de 94 à 120 personnes (y compris les prestataires) sur la même période. Pour les recrutements, les magistrats ont constaté que la SMIT ne procède pas systématiquement à la publication des avis de recrutement. En effet, pour 80 recrutements, sur la période sous revue, seuls 30 ont fait l'objet d'un avis de recrutement. Aussi, les résultats de la procédure de recrutement ne sont pas toujours publiés. Pour les prestataires de services liés à la SMIT par des contrats d'assistance-conseil, l'analyse des dossiers y afférents a montré que certains desdits contrats portent sur des missions à caractère général et non précis. Et à l'exception de deux prestataires de services, la SMIT n'a pas été en mesure de produire à la Cour des éléments justifiant l'exercice par les prestataires d'activités au profit de la société, surtout que certains contrats précisent que le prestataire doit remettre un rapport mensuel sur les prestations réalisées.

Les recommandations de la Cour

À l'issue de leur mission, les magistrats de la Cour des Comptes recommandent à la SMIT de revoir son modèle d'affaires maintenu jusqu'à présent grâce à une situation de rente dont elle bénéficie depuis sa création, vu son incohérence avec son statut de société. Le nouveau modèle doit mettre en avant les principes de productivité, de rentabilité et généralement ceux des entités créatrices de valeur. Ils appellent aussi la société à faire preuve de plus d'efficacité dans ses actions de promotion et de démarchage des investisseurs. À ce niveau, il est recommandé à la société d'accomplir cette mission dans le cadre d'une stratégie globale et bien définie, déclinée en plans d'action avec des objectifs clairs et quantifiables. La SMIT est aussi appelée à remplir pleinement ses engagements dans les processus de déploiement et de réalisation des politiques publiques en matière de tourisme, et plus particulièrement ceux de la Vision 2020 et ses contrats-programmes régionaux. Enfin, la société est sommée d'assurer davantage de transparence dans la gestion des ressources humaines, notamment lors du recrutement, et d'éviter toute situation de cumul de rémunérations ou d'imprécisions dans les tâches à accomplir par les experts contractuels.

FNTTT :

OTHMANE CHÉRIF ALAMI PLÉBISCITÉ

La Fédération Nationale des Transporteurs Touristiques Terrestres (FNTTT) a tenu son assemblée générale élective début Mars à Casablanca et a connu une forte présence des professionnels du transport touristique.

Au terme d'un débat franc et transparent, Othmane Cherif Alami a été reconduit à l'unanimité dans ses fonctions de président de la FNTTT pour un nouveau mandat. Les présidents des Associations Régionales des Transporteurs Touristiques, venus donc en grand nombre étaient déterminés à décortiquer les maux de la corporation et trouver les moyens d'assainir la situation du transport touristique.

CRT DE L'ORIENTAL

DES DÉFIS À RELEVER

Le CRT de l'Oriental a tenu son assemblée générale ordinaire et Youssef ZAKI a été élu Président à l'unanimité. Les membres présents ont débattu notamment des problèmes et des enjeux stratégiques du tourisme dans la région de l'oriental. Le Conseil Régional du Tourisme de l'Oriental, par son action auprès des acteurs du tourisme, a pour mission d'assurer la promotion et le développement de la destination région de l'Oriental. Autrement dit, les missions du CRT de l'Oriental tournent autour d'un seul aspect : la vente du produit touristique de cette région en augmentant la demande au niveau national et international.

Le tourisme dans la région s'est longtemps limité à un tourisme qui est pratiquement interne. Il s'est limité aux Ressortissants Marocains à l'Étranger et les visiteurs provenant des autres régions du Royaume. Ainsi, la région de l'Oriental ne connaît un essor favorable que pendant la saison estivale. En effet, à l'exception de la station balnéaire de Saïdia, le secteur touristique demeure peu développé dans la région. Voici, par ailleurs l'organigramme du CRT de l'Oriental.

Président : Youssef Zaki
Directeur général : Ahmed Toulout
Directeur adjoint : Malak Slisli
Consultant : Mohammed Melhaoui
Vice président (développeurs) :
Jamal Eddine Idrissi-Nabil Kadmiri
Vice président (professionnels) :
Jamal Bellouchi-Mohamed Ibrahimi
Secrétariat général :
Mounir Aberkane- Amine Abdellaoui
Trésorerie générale :
Abdelmalek Sefraoui- Hamid Zerouali
Commission formation et qualité :
Khalid Hossibi
Commission tourisme durable :
Mohamed Melhaoui
Commission investissement touristique :
Amine Abdellaoui
Commission animation et promotion :
Jamal Eddine Idrisssi.

HOTEL ALMAS
L'ÉCRIN DE VOTRE CONFORT
HOTEL ALMAS
79 Boulevard Moulay Rachid
Gueliz Marrakech.
Tél : (+212) 524 425 540/41
Fax : (+212) 524 457 694
reservation@hotelalmasmarrakech.com
www.hotelalmasmarrakech.com
Marrakech
Where to go to rest

Oulmès
Rafraîchit vos sens.
Oulmès
Sa pétillance unique, son goût inoubliable, ainsi que la force de ses bulles ont contribué à forger le caractère authentique d'une eau minérale naturellement gazeuse devenue légendaire. D'une génération à l'autre, Oulmès, la plus pétillante des eaux continue de surprendre par les sensations qu'elle procure. Oulmès offre une expérience gustative des plus intenses et un rafraîchissement des sens renouvelé à chaque gorgée, idéal pour combler vos papilles et étancher votre soif de sensations.

L'ORIENTAL LANCE UNE STRATÉGIE PROMOTIONNELLE

La nouvelle équipe du Conseil Régional du Tourisme de l'Oriental entend insuffler une nouvelle dynamique à la région en lançant une stratégie promotionnelle, dont la campagne sera mise en place par le CRT en partenariat avec l'ONMT et qui vise à attirer également les touristes à l'international pour qui la région est méconnue et permettre aux hôtels d'afficher un taux d'occupation d'au moins 50% tout au long de l'année. En effet, la région souffre d'une forte saisonnalité avec un taux d'occupation de 95% en été à quasiment néant le reste de l'année. Les outils mis en place pour la promotion de la région sont la mise en ligne d'un site en 5 langues, l'édition d'un guide en 4 langues et l'édition d'une carte touristique numérique et électronique. D'autre part, un film promotionnel de la région est en cours de réalisation.

TANGER SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Le président de l'Observatoire de la protection de l'environnement et des monuments historiques (OPEMH) de Tanger, Rabie El Khamlichi, souhaite que la capitale du détroit soit inscrite au patrimoine mondiale de l'UNESCO. Ce dernier a fait part de son inquiétude face à la détérioration du patrimoine culturel, historique et architectural de la ville. Plusieurs monuments sont presque tombés en ruine, à l'image du Grand Théâtre de Cervantes, l'arène Plaza de Toros ou Dar Niaba. Délabrement des murs et façades, insalubrité, abandon... Les sites historiques les plus emblématiques de Tanger sont à l'agonie. Et ce, malgré le combat des autorités locales pour sauver la ville.

CHEFCHAOUEN EN TÊTE D'UN CLASSEMENT MONDIAL

La ville de Chefchaouen prend des galons sur le plan touristique. En effet, selon le site d'informations anglophone Stepfeed, basé à Dubaï, Chefchaouen a été classée au top des destinations touristiques à visiter en 2017. La « cité bleue » a pris la première place sur une liste des 7 meilleures destinations à découvrir cette année. Ce classement est justifié par le paysage pittoresque situé au cœur des montagnes du Rif, "*La beauté du paysage montagnard de la ville de Chefchaouen, fondée en 1471 comme une petite forteresse, est renforcée par le contraste des couleurs vives de la médina et de son atmosphère décontractée, ajoute le site". A noter qu'on retrouve également dans ce palmarès, le site Pamukkale en Turquie, suivi de Shiraz en Iran, Anfeh au Liban, Dahab en Egypte, Musandam à Oman ou encore Khor Al Aidad au Qatar. "Ces sites se distinguent par leur beauté et leur richesse culturelle et s'inscrivent dans le cadre du patrimoine mondial de l'UNESCO*".

AGADIR : UNE CROISSANCE À DEUX CHIFFRES

L'optimisme est de rigueur au sein du Conseil régional du Tourisme d'Agadir. En effet, la destination de la capitale du Sud affiche une croissance à 2 chiffres depuis le début de la saison hivernale 2016-2017. La multiplication des lignes aériennes a largement contribué à cette embellie. Les nouveaux accords de partenariat conclus pour la saison hiver en cours ont entraîné la mise en place de 13 nouvelles ouvertures aériennes pour près de 100 000 sièges sur Agadir.

Parmi ces lignes, l'une est en provenance de Russie et 7 autres du marché allemand. Cela a permis à la station balnéaire d'enregistrer une augmentation en janvier de 26%.

LES FLUX SCANDINAVES EN LIGNE DE MIRE POUR LA SAISON ESTIVALE

Le Conseil régional du tourisme d'Agadir Souss-Massa vient d'effectuer une tournée en Scandinavie à Stockholm et Helsinki les 10 et 11 janvier 2017, en présence de l'Office National Marocain du Tourisme en Scandinavie. En attendant le résultat des discussions menées avec les TO scandinaves, l'objectif de la délégation présidée par Guy Marrache, président du CRT d'Agadir SM, était de renforcer les actions sur la Scandinavie marché à très fort pouvoir d'achat et grand consommateur de golf, mais qui a régressé, selon le CRT, de 80.000 touristes au cours des années 1990 à 10.000 clients en 2016. À cet effet, les deux entités ont entrepris ce voyage de démarchage et de rencontres des principaux TO suédois et finlandais, afin d'étudier les possibilités de programmation et commercialisation d'Agadir au cours de la saison hiver 2017-2018.

PLAN AZUR : UN ÉCHEC TOTAL

La Cour des Comptes n'est pas allée avec le dos de la cuillère pour charger le Plan Azur qui selon les juges de Driss Jettou est un échec total. Dans ces conclusions, la cour estime que le bilan de la composante balnéaire du plan «Azur» de la Vision 2010 puis de la Vision 2020 a été également jugé très « faible ». Sur un objectif d'environ 70.000 lits en 2010, le taux de réalisation n'a pas dépassé les 7,8% et se limite à 2,7% sur les 58.540 lits visés en 2020. Selon le rapport de la cour, la contribution de la SMIT (Société Marocaine d'Ingénierie Touristique) dans le processus de mise en œuvre des Contrats programmes régionaux (CPR) prévus dans le cadre de la Vision 2020 est jugée « limitée ». La société affirmait que l'état d'avancement des CPR était à 73% à mi-2015. Or, l'analyse de la situation des projets montre autre chose : « *plusieurs projets cités pour justifier les montants engagés par région n'étaient même pas inscrits au départ dans les CPR, et que le caractère touristique de plusieurs projets n'est pas avéré* » a estimé la Cour des Comptes.

FÈS : DES PROGRAMMES POUR BOOSTER LE TOURISME LOCAL

Renforcer et promouvoir l'attractivité touristique de la région Fès-Meknès, tel est l'objet de la rencontre organisée à Fès le 3 février dernier et présidée par le wali de la région Said Zniber. Un exposé sur les programmes touristiques culturels « Madinati » et « Karyati » a été présenté. Le premier programme consiste en la mise en valeur du patrimoine touristique de Fès ainsi que des moyens mis en œuvre pour attirer le plus de visiteurs possible. Les principaux chantiers étant la réhabilitation du patrimoine culturel national à travers la structuration du patrimoine matériel et immatériel, la création de produits touristiques cohérents et attractifs et la réhabilitation des monuments historiques en préservant leur identité architecturale. Le second programme « Karyati, » consiste à mettre en valeur les produits du terroir et l'artisanat qui restent des vecteurs de développement local. Lors de cette rencontre, les intervenants ont soulevé le problème du financement du développement régional touristique auquel devrait participer le secteur privé ainsi que la remise en service du spectacle « Sons et Lumières » de la ville.

AVEC UN PLAN MARKETING AMBITIEUX

Dépasser le seuil d'un million de passagers, c'est l'objectif que veut atteindre l'ONMT pour la ville de Fes. Abderrafie Zouiten , directeur général de l'Office œuvre pour cette dynamique en concertation avec les opérateurs touristiques de la région Fès - Meknès, les autorités locales pour la mise en place d'un plan marketing pour donner un nouveau souffle à la région, et qui doit être bouclé fin 2017. Dans un premier temps, une ligne directe Dakar-Fès est prévue pour cette année, ce qui va permettre à la région d'avoir 14 fréquences hebdomadaires supplémentaires. Ces nouvelles lignes vont permettre à la ville d'avoir une capacité globale de 126.000 sièges au départ de cinq marchés à fort potentiel.

UNE DECISION INOPPORTUNE

Le président de la commune de médina à Fes (PJD) et certains élus sont ils contre la promotion du tourisme dans la capitale spirituelle ?

C'est ce que laisse penser cette décision de la commune d'ériger un mur qui a condamné le seul passage menant au Riad Arabesque et aux habitations situées à proximité de l'établissement hôtelier. Tout le personnel du Riad ainsi que les riverains crient à l'injustice face à une décision qui n'a aucun sens. Sans même prévenir les intéressés, les responsables communaux ont privé les clients et autres touristes d'atteindre ce Riad se trouvant à l'entrée de la médina à côté de la grande porte de Bab El Guissa. Pire, au niveau sécuritaire, ce passage qui existe depuis plus de 20 ans, était également réservé aux pompiers en cas d'incendie. Aujourd'hui, ce mur condamne toute accès tant vers l'hôtel que les habitations. Affaire à suivre.

ABDELLATIF KABBAJ

PRÉSIDENT DU GROUPE KENZI HÔTELS

nfomédiaire : Pouvez-vous revenir sur les performances du groupe Kenzi en 2016 ?

Abdellatif KABBAJ : Le Kenzi Hôtels Group, tous les hôtels confondus, a enregistré des performances appréciables durant l'année 2016 avec un taux d'occupation de 64% contre 57% en 2015, représentant ainsi une évolution de 7% avec 500.000 nuitées en 2016 contre 445.000 en 2015.
Les performances enregistrées sont d'autant plus positives et ce en dépit des fermetures pour rénovation des hôtels Kenzi Basma et Kenzi Europa.

Infomédiaire : 2016 a été marquée par la signature d'un contrat pour la gestion du KENZI SOLAZUR HOTEL, pouvez-vous nous en parler ?

Abdellatif KABBAJ : L'orientation stratégique du Groupe privilégie le développement du parc hôtelier à travers le Royaume avec le renforcement de sa renommée et de son savoir-faire en la matière et c'est en ce sens que nous avons concrétisé en décembre 2015 pour la reprise du Solazur en gestion pour compte à partir du 01er janvier 2016. Considéré comme un des fleurons de l'hôtellerie de la ville du détroit, le KENZI SOLAZUR HOTEL perdure et bénéficie de l'effet d'entrainement du Groupe en offrant des prestations dignes d'un 4 étoiles plus, comme en témoignent les réalisations en progression de plus de 6% pour la première année.
Le choix porté sur le Solazur permet de cibler en plus de la clientèle business, la clientèle loisir afin de renforcer son positionnement. En effet, dans le souci d'améliorer son indicateur de performance, les prestations offertes répondront parfaitement aux attentes de la clientèle business et loisirs. Je rappelle que nous déployons sans cesse des prestations de qualité à travers tous nos hôtels pour satisfaire en semaine la clientèle dite « business » (Lundi à jeudi maximum) et en week-end celle de loisir.

Infomédiaire : Le Samedi 18 Mars 2017 l'ouverture officielle du POOL GARDEN by PARCOURS DES SENS a été célébrée en grande pompe, qu'est ce que cela représente pour le groupe Kenzi ?

Abdellatif KABBAJ : L'action de communication du 18 mars 2017 a eu pour objectif de renforcer le repositionnement du Solazur depuis la reprise par le Kenzi Hôtels Group.
C'est aussi la célébration d'une nouvelle adresse prestigieuse de la restauration pour la ville de Tanger, enrichissant la liste des prestations de luxe pour la ville qui ne cesse de se moderniser. Cela s'inscrit en phase avec notre stratégie de développement en misant sur l'excellence des offres.
En effet, l'ouverture du Pool Garden permettra à l'hôtel d'accueillir une clientèle de loisir en adéquation avec les prestations offertes au sein des établissements du Groupe et ce dans l'objectif de diversifier sa clientèle. Le groupe Kenzi à travers tous ses hôtels met l'accent sur la partie loisirs en proposant une panoplie de prestations et notamment dans le volet de la restauration. Cela nous permet hôtels d'attirer une clientèle de loisirs ainsi que de business. En ouvrant des restaurants comme le Pool Bar nous permettons à nos hôtels de fonctionner aussi bien le week end que la semaine, été comme hiver.

Infomédiaire : Quelles sont vos ambitions de développement pour le moyen et long terme ?

Abdellatif KABBAJ : Il faut d'abord stabiliser le tourisme au Maroc. Au regard de la conjoncture actuelle, le taux d'occupation hôtelier du pays est de 40% alors que notre Groupe enregistre un taux de 64%. Bien qu'au-dessus de la performance moyenne du secteur, nous sommes conscients qu'il est difficile de rentabiliser avec de tels taux et nous faisons de notre mieux. Nous respectons nos engagements et honorons nos charges fixes qui sont colossales et pour exemple nous payons plus de 120 Millions de DH en charge locative annuelle.
Le Kenzi Hôtels Group est une chaine marocaine à 100% n'ayant rien à envier aux chaines hôtelières internationales. Son savoir-faire a permis de bâtir un empire avec une renommée solide que nous ne cesserons de renforcer avec une dynamique d'amélioration constante et pourquoi pas de nouvelles acquisitions. Nous sommes confiants en l'avenir, et nous continuerons à œuvrer en ce sens et à nous distinguer par nos qualités aussi bien professionnelles qu'humaines.

Source : Infomédiaire

CASABLANCA : RÉNOVATION DE L'HÔTEL RIVOLI

Fermé depuis plusieurs années, l'hôtel Rivoli de Casablanca, situé sur le boulevard d'Anfa, fera l'objet d'une rénovation pour devenir un 5 étoiles. Il devra retrouver le service en 2018 sous l'enseigne d'un prestigieux groupe hôtelier espagnol. Celui-ci s'est engagé dans l'opération à travers une joint-venture l'associant au groupe TIKIDA . Le projet de rénovation représente un investissement de plus de 19 millions d'euros et aboutira à un hôtel intégré à la marque Barceló Hotels & Resorts. Rivoli dispose de 206 chambres. Parmi ses installations modernes, on retrouvera 2 restaurants, un bar, une piscine, un Spa, une salle de fitness, un parking et 7 salles de réunion. Barceló Hotel Group, la division hôtelière du Groupe Barceló, est la 5ème chaîne d'Espagne et la 44ème chaîne au niveau mondial.

CASABLANCA : IMPLANTATION DU HILTON GARDEN INN

La prestigieuse enseigne hôtelière Hilton va être présente à Casablanca. Une convention de gestion à été signée avec le Groupe Sadiki afin d'ouvrir son premier hôtel dans la capitale économique. Hilton avait effectué son retour au Maroc en Mars 2016 avec l'ouverture du Hilton Garden Inn Tanger City Center ; Il s'implantera également à Casablanca. En effet, un hôtel Hilton Garden, marque de moyenne gamme du groupe hôtelier international, va être construit. Hilton Garden Inn Casablanca Sidi Maârouf se compose initialement de 118 chambres et comptera un espace disponible pour permettre son expansion. L'hôtel fait partie d'un développement à usage mixe avec une salle de conférence de 550 m² et un restaurant marocain-oriental dont la construction est également prévue à proximité. Le HGI comprendra 3 restaurants dans l'établissement, en plus d'un autre espace événementiel de 300m² ajouté au complexe. L'hôtel pense pouvoir accueillir ses premiers clients en 2021. L'hôtel appartiendra au groupe Sadiki, dirigé par Abderrahim Sadiki.

Le HGI Sidi Maârouf sera situé à l'entrée de la ville, à proximité de l'échangeur se trouvant entre les 3 autoroutes principales.

Une structure hôtelière de luxe pour Casablanca

La Corniche de Casablanca accueille un nouvel établissement d'appart hôtel de luxe. Situé dans un quartier résidentiel à proximité du boulevard de l'Océan Atlantique, l'Ocean Park Suites & Spa offre 24 suites et 12 studios équipés avec une vue imprenable sur l'océan. L'hôtel, dont l'ouverture est prévue pour mai 2017, est doté d'une piscine de 17 mètres de long, de 3 salles de réunions, d'un spa de 300m², d'une salle de fitness et d'un restaurant proposant un service continu. L'hôtel dispose de nombreuses commodités avec un arrêt de tram à proximité. En outre il est tout proche du centre commercial Morocco Mall et du Parc Sindibad.

CASABLANCA : OUVERTURE DU GRAND MOGADOR

C'est en mai prochain qu'il sera officiellement inauguré avec à la clé 593 chambres sur 17 étages étalés sur 2 hôtels 5 et 4 étoiles. Il générera 580 emplois lorsqu'il sera à plein régime, et se positionne sur le segment Corporate. Cet établissement d'un coût d'un milliard de DHS compte 417 clés pour le 5 étoiles et 176 pour le 4 étoiles. Selon le top management, l'établissement dans son ensemble, offre la plus grande capacité litière de la ville et s'adjuge entre 12 et 15% de celle de la catégorie 5 étoiles. L'hôtel 5 étoiles abrite une dizaine de salles de réunion qui peuvent recevoir entre 15 et 70 personnes et une salle plénière d'une capacité de 450 personnes, tandis que le 4 étoiles dispose de 4 salles de réunion, l'ambition des responsables étant de devenir le leader du MICE à Casablanca.

Pour maximiser ses taux d'occupation, le Grand Mogador Casablanca, qui emploie pour l'instant 250 personnes et compte atteindre 580, mise sur tous les canaux de commercialisation. « Nous sommes présents sur les plus importants canaux de distribution en ligne, sans compter une stratégie commerciale de vente B to B et B to C à travers notre centrale de réservation et la vente en direct dans les salons internationaux, assure la directrice commerciale du groupe.

CASABLANCA : RONALDO S'OFFRE LE PESTANA

L'information ne laisse pas indifférent, tant la star du football mondial Cristiano Ronaldo passe pour une idole pour des millions de marocains. De quoi s'agit-il ? Selon un quotidien arabophone national, le ballon d'or pourrait bien investir au Maroc, à Casablanca et Marrakech. L'attaquant du Réal Madrid serait sur le point d'acquérir une unité hôtelière dans la capitale économique et précisément sur le boulevard de la corniche. L'hôtel en question aurait déjà procédé au changement de nom pour passer sous le giron du groupe appartenant à la star. Selon la même source, Ronaldo, il pourrait s'agir de Pestana, situé non loin du Mall Anfa Place. CR aurait également annoncé son intention d'investir dans des hôtels dans de nombreuses villes à travers le monde dont Marrakech.

ART PALACE SUITES & SPA
EN PLEIN CENTRE DE CASABLANCA

ART PALACE & SPA

« Art Palace & Spa » est un lieu d'exception & de privilèges. Alchimie du passé et des traditions, du présent et de la modernité, « Art Palace & Spa » c'est tout simplement l'art de vivre des palaces d'autrefois.

Atmosphère unique, lieu unique, « Art Palace & Spa » est un délicieux mélange où se donnent rendez-vous luxe, histoire, raffinement, discrétion, charme et service.

Vivez l'histoire par le luxe. Chez nous, nous vous accueillons chez vous.

« Art Palace & Spa » est plus qu'un hôtel,

C'est une maison remplie d'histoire, dédiée à la détente, au luxe, et à l'éveil des sens !

Suites

Ôzen Spa

Rstaurant Art Age

Riad Al Fen

Le 4 Piano Bar Rendez-vous

Art Hall

Bd d'Anfa, 4 rue Soldat Maurice Benhamou, 20 000 – Casablanca
Tél. : + 212 522 42 28 00 – Fax : + 212 522 22 31 12
Email : contact@artpalacehotel.com - Website : wwww.artpalacehotel.com

L'exception au pluriel

La blanchisserie du Maroc

Blanchissage & location de linge

L'entretien du linge des hôtels en interne : Un vrai casse tête

- Investissement important ;
- Défaillance à terme de la maintenance ;
- Coûts fixes importants quelque soit le taux de remplissage de l'hôtel ;
- La buanderie est un centre de coûts au lieu d'être un centre de profit ;
- Conflit : service d'étage-buanderie ;
- Utilisation irrationnelle des produits de lessive et de la qualité de l'eau ;
- Perte de temps pour la direction ;
- Mauvais entretien et usure du linge ;
- Non maîtrise des coûts ;
- Clients non satisfaits.

SOLUTIONS ABM « LA BLANCHISSERIE DU MAROC »

Le modèle ABM aux références européennes, garantit la sécurité et l'optimisation de la qualité de l'entretien du linge, des hôtels :

- L'Investissement en linge choisi selon la gamme souhaitée, demeure une exclusivité de l'hôtel ;
- Tarifs très compétitifs ;
- Transformation des coûts fixes en coûts variables (on ne paie la prestation que lorsque la chambre a été occupée) ;
- Économie importante de la gestion du personnel et de l'investissement en machine, énergie, lessive…;
- Affectation de l'espace buanderie à une utilisation commerciale source de profit.

ACCOMPAGNEMENT

- Une coordinatrice sera en relation permanente avec les gouvernantes et les lingères des hôtels, pour le suivi et la gestion du linge ;
- Formation assurée des gouvernantes et des lingères des hôtels ;
- Fourniture des housses et chariots pour la livraison et le ramassage du linge ;
- Suivi informatique du stock de linge.

AB MAROC
Zone industrielle Sidi Bou Othmane – Marrakech
Contacts : abm@abmaroc.com • moynebressand@lablanchisseriedumaroc.com
lamrani@lablanchisseriedumaroc.com

Une solution pour externaliser l'entretien de tout le linge des hôtels

ABM dessert Rabat, Casablanca, El Jadida, Marrakech, Essaouira et Agadir grâce à son département logistique équipé d'une flotte de camions.

ABM s'appuie sur le savoir-faire de Dauphi-Blanc, qui exploite en France trois blanchisseries industrielles pour l'hôtellerie et une blanchisserie hospitalière. Ses clients sont : ACCOR – RADISSON - CLUB MED - LOUVRE HOTEL - BEST WESTERN...

ABM dispose d'un matériel de haute technologie, hygiénique et écologique :
73% d'eau en moins ; 85 % de composants chimiques en moins ;
33% de CO_2 en moins ; 36% de Nox en moins.

GIRBAU
FOURNISSEUR DU MATERIEL

ABM
LA BLANCHISSERIE DU MAROC

MARRAKECH : OUVERTURE D'UNE NOUVELLE ENSEIGNE DE LUXE

Le groupe hôtelier indien Oberoi ouvre un établissement au courant du 1er trimestre 2017. L'Oberoi Marrakech est situé à 20 minutes du centre ville sur la route de Ouarzazate. Sur un parc de 25 acres, l'Oberoi propose 77 villas avec piscine privative chauffée ainsi que 6 chambres de luxe et 1 suite présidentielle se situant dans le bâtiment principal de l'hôtel. Le SPA de l'Oberoi d'une superficie de 2000 m² offrira des soins traditionnels marocain et indien ainsi que des cours de Yoga quotidiens. Pour compléter cette offre bien-être, l'hôtel dispose aussi d'un centre fitness.

MARRAKECH : ET DE TROIS POUR LA CHAÎNE ESPAGNOLE IBEROSTAR HÔTELS & RESORTS

Voilà une nouvelle qui fera plaisir aux nombreux touristes qui visitent Marrakech. En effet, la chaîne espagnole Iberostar Hotels & Resorts va ouvrir en avril prochain l'Iberostar Club, Palmeraie Marrakech, son troisième établissement au Maroc. Un établissement 4 étoiles qui vient s'ajouter aux deux autres déjà en place à Saïdia et Agadir. Le nouvel établissement comprend 318 chambres, un jardin de 11 hectares et trois piscines. « Iberostar Club Palmeraie Marrakech » proposera des services « tout inclus ». La direction du groupe a précisé que cette ouverture est une avancée dans la politique d'expansion de son réseau en Afrique. Iberostar est, notamment présent en Tunisie et au Cap-Vert.

LABRANDA HOTELS À MARRAKECH ET AGADIR

La chaîne hôtelière allemande Labranda Hotels and Resorts ouvrira ses portes à Marrakech et Agadir. Basé dans la ville ocre, l'Aqua Fun Club sera doté de 16 piscines, avec un total de 252 chambres. L'hôtel Amadil, basé sur Agadir sera doté de 328 chambres, situées au bord de la mer, selon le magazine espagnol Hosteltur. Labranda Hotels and Resorts a récemment ouvert ses portes en Egypte (Tower Bayà). La Turquie, la Grèce, l'Italie, ainsi que la République de Malte sont incluses parmi les projets de la chaîne hôtelière.

MARRAKECH : FAIRMONT OUVRE UN HÔTEL

La chaîne Hôtelière américaine Fairmont va ouvrir ses portes à Marrakech après Taghazout et la Marina de Rabat-Salé. En effet, Fairmont va reprendre la gestion d'un célèbre palace de luxe de la ville ocre et qui se situe plus exactement sur la route de Lalla Takerkoust. L'annonce de cette reprise sera dévoilée dans les prochains jours, alors que la reprise de la gestion devrait être effective entre mars et avril.

RABAT : UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT IBIS

Un nouvel établissement Ibis a été inauguré à la mi février à Rabat, non loin de la future gare TGV Agdal. L'investissement de la chaîne est évalué à 85 millions de dhs hors foncier avec une capacité de 170 chambres. C'est ce qu'a dévoilé le président du directoire de Risma, lors d'une conférence de presse organisée en marge de la cérémonie d'inauguration. «*Cet établissement d'Accor Hôtels au Maroc incarne la nouvelle génération d'hôtels Ibis avec un design plus contemporain*», explique le top management du groupe. Autrement dit, c'est un nouveau visage des établissements Ibis qui est dévoilé. Le groupe entend aussi développer le segment loisirs, notamment le week end et s'impliquer davantage dans la promotion des activités et manifestations sportives et culturelles comme, par exemple, le festival de Mawazine à Rabat. Rappelons qu'actuellement, Risma possède 31 hôtels d'une capacité de plus de 4.000 chambres et est présent dans 12 villes au Maroc avec un volume des investissements d'environ 4,5 milliards de DH.

ACCOR HÔTELS : OUVERTURE DE 3 HÔTELS AU MAROC

Le groupe Accor Hôtels repense à une nouvelle stratégie d'expansion en particulièrement sur le continent africain en général et au Maroc en particulier. En effet, le grand groupe envisage l'ouverture de 3 hôtels sous la marque Ibis. Il s'agit de l'Ibis Agdal à Rabat qui était prévue pour la mi-février et de l'Ibis Casa-Voyageurs programmée pour fin 2017 après leur rénovation. En outre, le groupe hôtelier prévoit l'ouverture d'un Ibis d'une capacité de 98 chambres dans la ville de Mohammedia. Le groupe prévoit aussi un repositionnement de sa marque Ibis en rehaussant les standards de l'hôtel de catégorie économique en proposant un réaménagement des espaces communs et d'accueil comme le lobby, la réception ou le bar. Mais aussi au niveau du confort dans les chambres avec le concept Sweet Room by Ibis qui offre une chambre chaleureuse, moderne et ultra-connectée.

TANGER

OUVERTURE DU HILTON CITY CENTER

Le premier établissement 5 étoiles de la marque Hilton Worldwide au Maroc a annoncé l'ouverture du Hilton Tanger City Center & Residences, deuxième unité d'hébergement du projet. C'est Inveravante, le développeur du complexe intégré Tanger City Center qui a lancé cette information sur cette unité hôtelière, adjacente aux Résidences Hilton, dont les 68 appartements sont proposés en acquisition avec possibilité pour les propriétaires de bénéficier de tous les services prestigieux de la marque Hilton. Le Hilton Tanger comprend 180 clès dont 161 chambres standards et 19 suites. L'hôtel est le premier établissement 5 étoiles de la marque Hilton Worldwide au Maroc. Concernant les services et commodités, le Hilton Tanger City Center dispose d'une salle de sport, cinq salles de réunion, une piscine au 13e étage, un salon exécutif, ainsi que 5 points de restauration entre bar, lounge et restaurants. L'Hôtel s'étend sur une superficie de 24.482 m², tandis que les Résidences Hilton couvrent une superficie de 7.921 m².

CANTOR HÔTEL OUVRE À TANGER

Les travaux d'aménagement d'un hôtel 3 étoiles ont débuté à Tanger. En effet, la La chaîne Cantor hôtels va ouvrir un établissement à Tanger Med Port Centrer après avoir conclu un accord avec le groupe Tanger Med, pour l'aménagement d'un hôtel 3 étoiles, au niveau du secteur 9 du TMPC. Bâti sur une superficie de 4.000 m², l'hôtel disposera de 100 chambres.

AGADIR : NOUVELLE DÉNOMINATION POUR ATLAS MARINA

Changement de dénomination pour la chaîne hôtelière qui a procédé à une modification radicale de son hébergement touristique. En effet, «Atlas Marina Beach Spa» devient «Bianca Family Beach & Resort» dans le cadre du positionnement sur le marché allemand avec le voyagiste allemand FTI, dans la marina d'Agadir. Ce changement fait suite au contrat signé avec le groupe Akwa en vertu duquel la filiale marocaine assure, depuis 2010, la location de 187 appartements situés dans la Marina d'Agadir pour une durée de 20 ans. Or, le changement ne s'arrête pas là: la réception a été installée au centre du bâtiment en face du port de plaisance de la marina, tandis qu'un food court a pris la place du SPA. De même, le restaurant à la carte «33 Yacht Adress» devient un restaurant à spécialités espagnoles baptisé «Casa Mia».

FRANCE

LES LOUEURS OCCASIONNELS DANS LE COLLIMATEUR

Les hôteliers Français semblent satisfaits du décret modifiant le Code du tourisme français qui est sur le point d'être publié au Journal officiel et qui obligera les loueurs à se faire connaître avant de mettre en ligne leur annonce notamment sur Airbnb.

Les communes de plus de 200.000 habitants auront désormais la possibilité d'instaurer un numéro d'enregistrement pour les meublés faisant l'objet d'une location de courte durée. Les hôteliers attendaient depuis longtemps cette décision qui les satisfait. On sait, en effet, que les professionnels ont toujours dénoncé la concurrence déloyale des plateformes de location de courte durée. C'est surtout la société californienne Airbnb qui était visée. Dorénavant, l'administration demandera désormais aux loueurs occasionnels leur identité, leurs coordonnées et les caractéristiques du meublé. S'il s'agit par exemple d'une résidence principale ou secondaire, et le nombre de lits qu'elle comprend. Cet enregistrement les exposera à des contrôles et des sanctions s'ils dépassent la durée de 120 jours par an, le délai maximal de location autorisée pour les résidences principales. Les loueurs intensifs seront pénalisés en cas d'annonce sans numéro de déclaration ; particulièrement dans les zones touristiques.

6 HÔTELS MAROCAINS PRIMÉS

Six hôtels marocains dont 5 à Marrakech font partie du classement mondial 2017 des meilleurs hôtels du monde, établi par Conde Nast Traveler. Il s'agit de La Mamounia, le Mandarin Oriental, le Es Saadi Marrakech Resort, le Royal Mansour à Marrakech et le Riad El Fenn à Tanger. Une belle consécration reconnaissant la qualité des établissements marocains, leur prestation et leur qualité de service.

FARAH MAGHREB & GOLDEN TULIP METTENT FIN À LEUR COOPÉRATION

Collaboration terminée entre Golden Tulip et Farah Maghreb (FM). Le partenariat entre les sociétés de gestion hôtelière et immobilière a pris fin ce lundi 2 janvier. Il aura duré 10 ans. Golden Tulip assurait depuis 2006 la gestion de certains des actifs hôteliers de Farah Maghreb (FM) à travers le Maroc, à Casablanca, Rabat, Marrakech, Safi et Khouribga. Justement, FM dit être en cours d'étude de propositions de différentes sociétés de gestion internationale pour « *améliorer la performance de ses hôtels* ».

ROYAL AIR MAROC : 4 NOUVELLES LIAISONS DEPUIS CASABLANCA

A partir du 26 mars 2017, la RAM a lancé 4 nouvelles liaisons depuis sa base de Casablanca vers les villes de Porto, Manchester, Bilbao et Naples. Les vols depuis Casablanca vers Bilbao en Espagne, sont programmés les lundi, mercredi et vendredi à 16h20 et les vols retour à 20h20. A partir du 27 mars, le vol sur Manchester seront ouvert, les mardi, jeudi et samedi avec un départ depuis Casablanca à 12h30 et les vols retour à 17h00. La Royal Air Maroc reliera ensuite Casablanca à Porto au Portugal. Les départs depuis le Maroc se feront les lundi, jeudi et samedi à 15h00 et le retour à 17h45. L'ONMT prévoit les lancements de liaisons depuis Rabat et Marrakech vers Porto d'ici 2020. Enfin, depuis le 28 mars les villes de Casablanca et Naples ont été reliées avec des vols départ les mardi, jeudi et samedi à 12h35 en Italie. Les vols retour sont programmés à 17h35.

RYANAIR LANCE 13 NOUVELLES LIGNES AÉRIENNES AU MAROC

13 nouvelles lignes viennent s'ajouter à celles déjà existantes au Maroc. En effet la compagnie low cost Ryanair vient d'étoffer son offre sur le Maroc. C'est ainsi que sept nouvelles lignes ont été créées pour Marrakech. La ville ocre est désormais reliée à Budapest et Cologne par des vols programmés deux fois par semaine. Trois nouvelles lignes ont été mises en place à destination de Fès au départ de Brême, Munich Memmingen et Séville, également deux fois par semaine. Enfin, une nouvelle ligne sera opérationnelle pour Rabat et Tanger au départ de Eindhoven, tandis que Nador sera relié à Dusseldorf Weeze, le tout à raison de deux liaisons hebdomadaires. Elle disposera de cinq liaisons par semaine (trois vers Bruxelles Charleroi et deux vers Londres Stansted), tandis qu'Oujda en aura six liaisons hebdomadaires (deux vers Paris-Beauvais, deux vers Bruxelles Charleroi et deux encore vers Marseille).

EMIRATES : LE A380 SUR SA LIGNE DUBAI-CASABLANCA

Depuis fin mars 2017, Emirates utilise un Airbus A380 sur sa ligne reliant Dubai à Casablanca. La compagnie deviendra la première au monde à opérer des vols commerciaux en Afrique du Nord avec le super Jumbo.

Emirates a annoncé que ses vols sont assurés avec un Airbus A380 depuis le 26 mars 2017. L'appareil remplacera un Boeing 777-300ER, ce qui permettra de proposer « *une capacité accrue dans les trois classes de service et une expérience de voyage améliorée* » , selon la compagnie.

L'A380 opéré sur cette ligne pourra transporter 491 passagers, dont 14 en Première, 76 en Affaires et 401 en économie. Au total, ce sont 1.834 sièges supplémentaires par semaine qui seront offerts entre Dubai et Casablanca grâce à ce changement d'équipement. L'A380 quittera l'aéroport Dubai-International tous les jours à 07h25 pour arriver à Casablanca à 12h55. Le retour s'effectuera de l'aéroport Casablanca-Mohamed V à 14h55 pour se poser à Dubai à 01h25 le lendemain.

Khalid Ismaïl Al Zarooni, nouveau DG d'Emirates

La compagnie aérienne Emirates a procédé à la nomination d'un nouveau DG pour le Maroc. Il s'agit de Khalid Ismail Al Zarooni qui sera responsable de la gestion des aspects commerciaux et opérationnels de l'entreprise Emirates au Maroc. L'homme aura la responsabilité de la supervision des fonctions de vente et de services aux activités des passagers, de fret et des opérations et services au sein de l'aéroport. Il sera également rattaché au vice-président des opérations commerciales d'Emirates pour l'Afrique, Orhan Abbas.

LE LOW COST EN AUGMENTATION

Au terme de 2016, c'est près de 3,7 milliards de personnes qui ont voyagé dans le monde avec une augmentation de 6% du trafic aérien. Les régions ayant connu la plus forte augmentation sont le Moyen-Orient avec +12%, suivie de l'Asie avec +8%, l'Amérique Latine avec +6,5% et l'Afrique avec +5,7%. L'Europe et les Etats-Unis d'Amérique ont également connu une augmentation du volume des passagers mais plus faible que celle connue par les autres régions avec respectivement +4,3% et +3,5%. L'augmentation du nombre de passagers aériens dans les pays émergents est notamment due au développement du nombre de compagnies low-cost. En effet, cette année, les compagnies à bas coûts ont assuré 28% du transport des passagers et a été dépassé le milliard de personnes transportées.

L'AÉROPORT MARRAKECH-MENARA : UN NOUVEAU VISAGE

L'aéroport Marrakech Menara a retrouvé un second souffle. Fleuron de l'infrastructure aéroportuaire du Royaume, la nouvelle enceinte porte la capacité de l'aéroport de la ville ocre de 3 à 9 millions de passagers par an. Elle a nécessité un investissement de 1,22 milliard de DH réalisé par l'ONDA. Moderne, esthétique et écologique, ce terminal incarne le nouveau visage des aéroports au Maroc.

L'Office national des aéroports (ONDA) a lancé il y a quelques années un important projet d'extension qui consiste en la construction d'un nouveau terminal. Celui-ci a été inauguré le 21 décembre par SM le Roi Mohammed VI. Grâce à une capacité supplémentaire de 6 millions de passagers, le nouveau terminal de l'aéroport Marrakech-Menara répond aux besoins de croissance et de qualité de service de la deuxième porte d'entrée aérienne du Maroc pour la décennie à venir. Ce nouveau terminal est doté d'espaces extérieurs aménagés ; une esplanade piétonne avec espaces verts et palmiers, une allée avec 3 fontaines, un parking de voitures d'une capacité de 1 550 places et une aire de pose minute aménagée. Pour sa part, la capacité du parking avions a été élargie pour accueillir 12 avions moyen-courrier supplémentaires. Tout a été fait pour générer un sentiment de confort et de bien-être pour les voyageurs qui retiendront une expérience positive de leur passage dans ce terminal.

PARIS – DAKHLA

UNE NOUVELLE DESSERTE

Une nouvelle ligne aérienne entre Dakhla et Paris sera opérationnelle dès novembre 2017 par la compagnie Transavia. C'est le fruit d'une négociation de 2 ans entre l'ONMT et la compagnie aérienne low cost appartenant au groupe Air France. La desserte sera hebdomadaire. C'est en tous les cas ce qu'a annoncé Abderrafii Zouiten, le directeur de l'ONMT. Pour rappel, 160 journalistes avaient effectué un voyage de familiarisation paneuropéen sur un vol spécial Paris- Dakhla afin de découvrir les atouts de la destination. Ce voyage avait suscité un engouement des professionnels du tourisme européens et les retombées médiatiques avaient été positives. La mise en avant de la destination s'est ainsi déclinée à travers des dispositifs de communication à 360° à travers les salons professionnels, les voyages de presse, les bloggeurs et leaders d'opinion ainsi que les campagnes de communication sur les principaux marchés.

Ryanair
Une nouvelle liaison Marrakech-Hambourg

Ryanair, le transporteur aérien low cost a annoncé début mars une nouvelle liaison de Marrakech vers Hambourg en Allemagne à raison de 2 vols par semaine qui commenceront au mois d'octobre prochain. Désormais en vente, cette nouvelle ligne fait partie du programme d'hiver de Ryanair à Marrakech. Pour promouvoir cette annonce, Raynair a mis en vente des sièges à partir de 109 Dirhams, pour un voyage en mars.

BANQUE POPULAIRE
FAITE POUR VOUS

De -30% à -50% dans une sélection d'hôtels au Maroc

BLADI F'BALI de la BANQUE POPULAIRE

Une formule pour le bien-être des Marocains du Monde

Bladi Fbali fait partie d'un large éventail de produits et services que la Banque populaire dédie aux Marocains du Monde, les solutions Bladi à travers la formule **Pack Bladi** (voir encadré)

Suite au succès de cette solution en 2015 et 2016, la Banque populaire, en partenariat avec l'ONMT et la **Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière (FNIH)** a le plaisir d'annoncer à nos compatriotes Marocains du Monde, clients de la banque, la reconduction de cette opération au titre de l'année 2017. La Banque Populaire et l'ONMT vous mettent à l'honneur et ont conçu pour vous «**Bladi F'bali**» le programme de fidélité fait exclusivement d'avantages.

Bladi F'bali est une invitation à sillonner les quatre coins du Royaume en bénéficiant de réductions inédites sur une sélection d'établissements hôteliers partenaires.

Que vous optiez pour un hôtel 3*,4*,5* ou pour une résidence de luxe, profitez de :

- **Moins 50%** en réservant une semaine à l'avance en **basse saison**
- **Moins 30%** en réservant deux semaines à l'avance en **haute saison**

Pour en bénéficier, il suffit d'être client de la Banque Populaire et de commander votre carte **Bladi F'Bali** dans votre agence Banque Populaire ou Châabi Bank la plus proche.

Ensuite :

- Réservez dans l'un des établissements partenaires du programme.
- Transmettez votre document de réservation par mail ou par fax à l'établissement hôtelier, sans omettre d'indiquer le numéro de votre carte **Bladi f'Bali.**
- Présentez-vous à l'hôtel avec votre confirmation de réservation, votre carte d'identité nationale et votre carte **Bladi F'Bali.**

Vivez des moments d'exception au Maroc, le pays aux charmes inégalés !

PACKS «Bladi»

« LES SOLUTIONS BLADI »

Pour retrouver avec plaisir le Maroc et votre Banque

Encore plus aux côtes des Marocains du Monde

Vous avez besoin d'une formule qui vous facilite la banque et réduit les coûts de vos transactions.

La Banque Populaire vous fait découvrir sa gamme de produits et services spécialement dédiés aux Marocains du Monde : SOLUTIONS BLADI.

SOLUTIONS BLADI répondent à toutes vos attentes et vous réservent des services pratiques et inédits à l'étranger comme au Maroc.

Pour votre confort cette gamme englobe un éventail de services bancaires pour couvrir vos besoins en terme de gestion de compte, de transfert, de financement, ainsi qu'une ligne d'avantages et réductions extra bancaires auprès d'un large réseau de partenaires à l'étranger comme au Maroc.

- Les PACKS BLADI les trois bouquets tout-en-un combinant une ligne de produits et services bancaires, ainsi que des avantages inédits !!
- E-BLADI le service instantané de transfert d'argent par internet ;
- BLADI EXPRESS : le service de transfert rapide à partir de CHAABI BANK ;
- CARTE PREPAYEE BLADI rechargeable par des opérations de transfert ;
- BLADI INVEST une offre spéciale pour vous encourager à investir au Maroc.

Pour en savoir davantage, découvrez toutes les caractéristiques du service qui vous convient sur notre site : www.mdm.ma

Dans notre précédent numéro, nous avions ouvert le débat sur la polémique autour des plates formes de réservation et de location entre particulier. Nous poursuivons le débat dans la publication que vous avez entre les mains, en donnant la parole à divers acteurs du secteur touristique et hôtelier qui ont émis leur avis sur cette nouvelle stratégie. Un dossier spécial décortiqué par des professionnels qui ont analysé l'impact sur la compétitivité des opérateurs hôteliers.

OUSSAMA ALAMI,

DIRECTEUR DU PALAIS OMMEYAD SUITES & SPA - FES

« CES CENTRALES DOIVENT SE SOUMETTRE À LA LOI MAROCAINE... »

La plupart des plateformes de réservation imposent des conditions draconiennes aux établissements hôteliers. Quelle lecture faites-vous de cette situation ?

Le trend haussier des centrales de réservation a permis une meilleure visibilité aux établissements hôteliers aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. Cependant la description de ces établissements n'est pas souvent fidèle à la qualité du service et à la notoriété de l'espace. Nous pouvons trouver à titre d'exemple des établissements hôteliers qui ont les meilleures recommandations, mais en réalité ils ne sont pas ce qu'ils prétendent être. Ils sont souvent classés dans les premières pages puisqu'ils ont cotisé le plus dans la bourse des ces centrales hôtelières, et les voyageurs sont ainsi influencés par les « avis positifs » publiés sur ces espaces, et les «avis négatifs» dissimulés. Par conséquent, la logique de référencement au plus offrant ne favorise pas le référencement authentique selon les mérites de chaque établissement. Les conditions imposées par ces plateformes vont à l'encontre des réceptifs, des AGV et TO. Nous vivons, nous autres hôteliers dans « la passivité » et devenons incapables de gérer les taux de leurs commissions qui ne cessent de grimper au vu et au su de nous tous, et nous pouvons parfois assister au non-respect des lois locales.

Ces plateformes publient souvent des offres d'hébergement non classés, pensez-vous que cela constitue une menace pour l'activité hôtelière au Maroc ?

L'activité hôtelière à l'international a été et reste gérée par des contrats de collaboration à prix et tarifs convenus au préalable entre l'hôtelier et le TO et AGV et le réceptif.
Aujourd'hui, la centrale de réservation s'est forgée une place confortable (sans frais) entre l'hôtelier et ses partenaires. Elle peut utiliser les supports de communication des uns et des autres, les sites web des hôteliers et de leurs partenaires, et même les visuels et les cartes géographiques éditées pour les besoins des clients des tours opérateurs… Faute d'un suivi en termes d'application des lois en vigueur, ces intermédiaires profitent de la situation pour fructifier leurs intérêts sans prendre en considération l'avenir de l'activité hôtelière qui ne reflète plus fidèlement les destinations touristiques.

Quelles solutions proposez-vous pour une concurrence saine et loyale ?

- Que les mêmes conditions accordées par l'hôtelier à ses partenaires traditionnels leur soient attribuées.
- Que les plateformes investissent dans une brochure pour le commercial de la destination Maroc.
- Que ces centrales se soumettent à la loi marocaine qui régit l'ensemble des différents et litiges naissant au cours des exécutions des multiples prestations.
- Que le ministère de tutelle soit le garant des intérêts de l'hôtelier marocain vis-à-vis des centrales de réservation.

OTHMANE CHÉRIF ALAMI

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE DES AGENCES DE VOYAGES CASABLANCA-SETTAT

« NOUS DEVONS CONSTRUIRE UNE NOUVELLE GOUVERNANCE…»

Les plateformes de réservation imposent des conditions draconiennes aux hôtels et aux tours opérateurs. Quelle lecture faites-vous de cette situation ?

C'est la loi du marché : le subtil équilibre entre l'offre et la demande, le comportement des clients a beaucoup changé ces 15 dernières années, au lieu de contacter directement les hôtels, les clients utilisent des comparateurs pour avoir une vue en temps réel sur la dispo, prix, promo, etc... dans l'optique de profiter du meilleur rapport qualité/prix possible. Autre point important, la confiance : les clients font plus confiance aux notes et commentaires d'autres clients que les notations officielles, d'où l'intérêt de ce type de plate forme et leur capacité à attirer toujours plus de clients et de générer plus de business. Ces nouvelles plate-formes peuvent assurer le remplissage de 30 à 50 % des établissements d'où leur force à faire la pluie et le beau temps.

Ces plateformes publient souvent des offres d'hébergements non classés, pensez-vous que cela constitue une menace pour le secteur ?

Non, au contraire. Maisons d'hôtes et riads sont devenus un nouveau type d'hébergement très prisé par nos touristes nationaux et surtout internationaux. Beaucoup de voyageurs préfèrent vivre une expérience authentique et immersive auprès de l'habitant. Les grandes structures hôtelières devraient étudier ce marché pour répondre à cette demande avec une

offre structurée en adéquation avec les nouvelles attentes des consommateurs de voyage. Aussi, il est tout à fait normal que ce type d'hébergement se développe quand on voit qu'en saison estivale, plusieurs régions touristiques très prisées, comme le Nord ou Saïdia, n'arrivent pas à répondre à la demande en terme de capacité hôtelière.

Quelles solutions proposez-vous pour surmonter les difficultés ?

Nous devons relancer la dynamique, construire une nouvelle gouvernance et retrouver notre leadership en, matière de tourisme. Pour cela, il n'y a pas 36 solutions. Le Maroc a progressé sur le plan des infrastructures et cela va rendre le pays encore plus attractif dans un proche avenir. Il faut donc consolider les efforts de tous les acteurs du tourisme afin de promouvoir les régions et communiquer efficacement. Nous devons saisir les opportunités qui se sont présentées à savoir l'organisation par notre pays de la COP 22 et la percée africaine entreprise par le Souverain. La tâche est rude mais nous pouvons surmonter nos difficultés.

Marketing pour hôtels : 3 idées pour booster les réservations en ligne

Voici trois activités de marketing qui permettront d'augmenter la notoriété de votre marque et les réservations pour votre hôtel.

1. Créez un blog

Publier un blog vous permettra d'avoir une plateforme pour partager vos histoires avec vos clients et leur offrir une perspective unique sur votre hôtel.Il faut donc s'assurer de créer des liens entre votre site Internet et votre blog. Il faut également partager les nouveaux articles du blog sur les médias sociaux.

2. Gérez les avis en ligne

La gestion des avis en ligne devrait être au centre de votre stratégie de marketing hôtelier.

Envisagez l'idée de demander à vos clients d'écrire un avis après leur départ, sous forme d'un e-mail de rappel automatique ou à travers un programme pour encourager les clients à laisser un avis positif.

3. Facebook

Le secret d'une page Facebook bien développée est de gagner des « J'aime » de manière organique, tant de la part des clients qui ont séjourné à l'hôtel, que des voyageurs futurs. Les études confirment qu'avoir des « J'aime » organiques sur une page augmente l'interaction et l'engagement avec l'hôtel et qu'ils ont donc plus de valeur pour votre présence en ligne.

AMAL KARIOUN

PRÉSIDENT DE LA F.N.A.V.M

« CHAQUE HÔTELIER A SA PROPRE POLITIQUE COMMERCIALE.... »

Que pensez-vous des conditions imposées par les plateformes de réservation aux établissements d'hébergement (Parité tarifaire, commissions …..)

Ceci est un choix de la part de l'hôtelier qui préfère ou a préféré s'adosser à ces OTA. En tant que Président de la Fédération des Voyagistes Marocains j'ai demandé au Président de la FNIH d'envisager avec ses membres de faire bénéficier les agences de voyages marocaines de la préférence nationale. Tout en montrant personnellement et en ce qui le concerne sa disposition à aller dans ce sens, il ne pouvait se prononcer sur ce point puisque chaque hôtelier a sa propre politique commerciale et ses préférences (même lorsqu'il s'agit d'aberrations caractérisées que nous vivions bien avant l'introduction des OTA).

Vu la part de plus en plus importante des types d'hébergements non classés, figurant dans l'offre des plates-formes de réservation, est ce que cela ne constitue pas une menace pour votre activité ?

Ceci est une réalité qui rattrape les établissements touristiques classés. Si nous croyons que cela constitue une menace pour l'activité des agences de voyages ? Non ce n'est qu'une simple évolution qui montre à quel point le monde du tourisme change et en ce qui concerne les agences de voyages, non il n'y a aucune menace sauf une offre supplémentaire de capacité et de type d'hébergement. En fait, c'est un retour aux sources d'un tourisme de partage plus humain où chacun a une part du gâteau.

Si certains touristes, à un moment de leur vie, ont préféré le « all inclusive », il n'en demeure pas moins que cette forme d'hébergement existait bien avant dans tous les pays touristiques, le seul changement aujourd'hui est INTERNET qui a permis de mieux faire ressortir cette offre qui ne se faisait que localement et une fois sur place ou par ouï-dire.

Quelles sont selon vous les propositions à faire, pour une concurrence saine et loyale ?

Le retour aux sources et le soutien des professionnels marocains.

Booking. com développe ses activités au Maroc

C'est la grande opération de recrutement de partenaires pour Booking.com. Le portail américain de réservation en ligne compte développer ses activités sur le Royaume, en attirant de nouveaux partenaires hôteliers, ce sont des « Propriétés » qui sont visées. Une opportunité de valoriser vos biens en province. Booking.com a ouvert son premier bureau au Maroc en 2011. L'entreprise compte aujourd'hui 2 bureaux dans le pays : le premier à Casablanca et le second installé à Marrakech depuis 2014. Le Maroc est le siège des activités de l'entreprise en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest. Le bureau de Booking.com à Casablanca supervise ainsi un total de 26 pays. Booking. com emploie actuellement 27 personnes au Maroc, un nombre en augmentation compte tenu de la forte croissance de la demande internationale mais également du dynamisme du marché domestique.

ABDELALI CHAOUI,

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL
HÔTEL EDEN ANDALOU

« *INTERNET EST UNE AVANCÉE IRRÉVERSIBLE...* »

La plupart des plateformes de réservation imposent des conditions draconiennes aux établissements hôteliers. Quelle lecture faites-vous de cette situation ?

Aucune centrale de réservation n'impose quoi que ce soit, c'est un service offert à ceux qui en ont besoin moyennant rémunération. Depuis l'avènement du commerce numérique sur internet, le tourisme et le transport aériens ont été les premiers à en tirer profit notamment en accédant directement aux consommateurs.
Expedia, booking, etc. appelés les OTA'S ont été les premiers à ouvrir leurs sites aux opérateurs touristiques. La crise de 2008, les printemps arabes et les attentats, ont coïncidé avec une augmentation inconsidérée de l'offre d'hébergement au Maroc y compris l'informel appartements et Riads. En même temps nous avons assisté à la chute de plusieurs Tour-opérateurs et de leur chiffre d'affaires. Une crise profonde s'est installée donc dans la distribution des produits touristiques.

Ces plateformes publient souvent des offres d'hébergements non classés, pensez-vous que cela constitue une menace pour le secteur ?

Il est vrai quand les OTA'S ont commencé ils n'effectuaient aucun contrôle ce qui donnait lieu à une cacophonie. Aujourd'hui, ils confient à l'hôtelier, seul responsable du contenu, un code d'accès direct à leur page sur le site concerné où il remplit les caractéristiques techniques et juridiques de son unité. Si certains hôteliers fraudent, ce qui est parfois le cas, en toute impunité, c'est que l'on veut bien fermer les yeux.
Par ailleurs, les autorisations accordées au OTA'S auraient pu faire l'objet de négociations qui protègent le circuit de distribution marocain et qui laisse une place aux agences de voyages marocaines qui emploient beaucoup de monde et qui sont, effectivement, en train de souffrir.

Quelles solutions proposez-vous pour une concurrence saine et loyale ?

Internet est une avancée irréversible dans l'histoire. On ne peut pas arrêter le progrès. Il ne reste plus qu'à s'adapter en multipliant les concurrents sur internet. Il faut aussi mettre de l'ordre dans la profession d'hébergeur en contrôlant l'informel et le classement.

Il faut veiller à ce que nos fédérations professionnelles jouissent de plus de compétence, le métier a complètement changé, c'est la technologie numérique qui le guide. Personne n'interdit aux marocains de s'unir et de lancer leur propre OTA'S pour faire un équilibre, et que le meilleur gagne.

LE NUMÉRIQUE, NOUVELLE NICHE DES VOYAGISTES

Les agences de voyages ne s'avouent pas vaincus, malgré la rude concurrence des géants de la vente en ligne (booking.com, expedia.com, Airbnb, Uber), qui imposent leur diktat sur les réservations aussi bien dans l'hôtellerie que le transport. Aujourd'hui, les voyagistes sont dans l'obligation de prendre le train du numérique en marche faute de quoi ils risquent de couler. Surtout que la désintermédiation a gagné du terrain grâce à l'internet qui facilite les réservations en ligne. C'est ce qui ressort de ce sujet brûlant qui a fait l'objet d'un débat, à l'initiative de l'Association régionale des agences de voyages de Marrakech/Safi (ARAVMS) dans la ville ocre, qui a accueilli plusieurs professionnels du secteur, voyagistes, hôteliers, restaurateurs.

Au tout début des années 2000, lorsque les ventes en ligne dans l'aérien se sont multipliées, les agences de voyages en ont beaucoup souffert et peu ont résisté à cette nouvelle donne. Aujourd'hui ce sont les sites de voyages en ligne qui ont pris le pas pour étendre leurs tentacules sur la chaîne de l'industrie touristique forçant, du coup, les agences de voyages à revoir leur copie pour résister à cette révolution. Si les opérateurs du tourisme ont vécu une période morose, il n'en ait pas de même pour l'e-commerce qui prospère avec le développement des plates formes de réservations, devenus en l'espace de quelques années les leaders mondiaux des voyages en ligne. Les nouvelles tendances des touristes qui consistent à chercher organiser eux-mêmes leurs voyages a entraîné une certaine appréhension, voire l'inquiétude des TO et des voyagistes. Lors de ce débat, l'accent a été mis sur la nécessité de créer un groupement des acteurs pour réunifier leurs efforts et leur permettre de retrouver leur part de marché. Sans le numérique, les voyagistes risquent de baisser le rideau. La journée de réflexion aura permis d'inventorier le foisonnement d'arguments et d'idées pour revaloriser les offres. Selon de hauts cadres du ministère du tourisme, la désintermédiation a profondément impactée l'équilibre des acteurs du secteur et il est indéniable qu'une épreuve de force face aux mastodontes de la vente en ligne n'aboutira à rien. Il faut au contraire prendre ce que ces derniers ont de meilleur, à commencer par la qualité de service afin d'améliorer leurs prestations. Il y va de l'avenir des agences de voyages. D'ailleurs l'ONMT entend renforcer un de ses secteurs, le digital, en l'occurrence, et mettre en place une plate forme qui mettrait en valeur l'offre marocaine par niche et avec des produits spécifiques.

L'ARAVMS recommande d'investir dans une plate forme commune pour permettre aux voyagistes de négocier leurs offres et les présenter en temps réel via un portail national et régional doté d'applications facilement manipulables sur les différents Smartphones et tablettes. Il ne restera plus aux professionnels régionaux que de proposer ces offres spécifiques au produit Maroc comme le balnéaire, le culturel, la nature, le sport…

Les nuitées obligatoirement déclarées on line

Les déclarations online des nuitées dans les établissements d'hébergement est désormais obligatoire. La procédure n'est pas complexe, il suffit juste de s'inscrire sur le portail officiel, www.stnd.ma pour faire sa déclaration. Une mesure qui entre dans le cadre de la modernisation de l'administration et de dématérialisation de ses services, conformément aux dispositions de l'article 36 de la loi n°80-14. Ce portail de gestion facilitera la déclaration des nuitées et permettra aux professionnels du secteur de l'hébergement touristique de disposer en temps réel de leur nombre de nuitées et leur permet de bénéficier d'un certain nombre d'avantages comme une meilleure efficacité grâce à la déclaration instantanée et à distance des nuitées enregistrées au niveau de leurs établissements, de disposer d'un espace consultatif de statistiques qui permet de donner de la visibilité sur l'activité de l'établissement.

YOU'RE WELCOME

www.kenzi-hotels.com

Kenzi Hotels Group®

REDEFINING THE DESTINATION

RHC
RICHBOND
HOSPITALITY
& CONTRACT
AN EXCELLENCE DRIVEN COMPANY
LES HÔTELIERS
PRÉFÈRENT NOS MARQUES
POUR DONNER LE SOURIRE
À LEURS CLIENTS
Literie
Linge de lit
Linge de bain
Lodges & tentes
Aménagement de chambre
Aménagement des lieux communs
www.richbond-hc.com